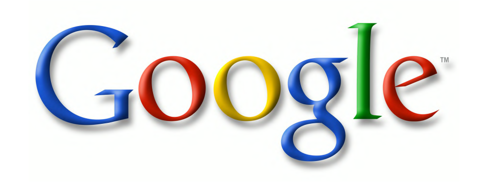





Beare and forbeare
Francis Pierrepont Barnard,
M.A.Oxon., F.S.A., F.R.Hist.S., F.S.A.Scot.



COLLECTION

DE

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS.
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

COLLECTION

DE

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE

ET RECUEILLIS PAR

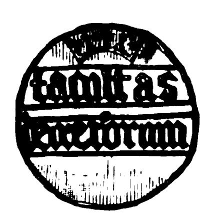
Arthur FORGEAIS

FONDATEUR-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE SPHRAGISTIQUE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

CINQUIÈME SÉRIE

NUMISMATIQUE POPULAIRE.





PARIS

CHEZ L'AUTEUR, QUAI DES ORFÈVRES, 54

ET CHEZ AUBRY, LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, 16.

1866



AVANT-PROPOS

Dans les quatre premiers volumes de ma collection, j'ai cru parfois expliquer assez heureusement diverses trouvailles patiemment réunies; mais je n'ose plus guère me flatter du même avantage pour la série actuelle.

J'aurai, cette fois, à décrire des pièces nombreuses, généralement de petite dimension. J'avais beau les distribuer en groupes similaires, de mon mieux, elles ont été pour moi l'objet d'études pénibles qui ne m'ont pas toujours satisfait. Aussi ai-je dû quitter ce travail et m'y remettre à plus d'une reprise, lassé que j'étais de voir apparaître peu de résultats qui emportassent la conviction. Bien longtemps ces pièces me sont demeurées à peu près inexplicables, et beaucoup d'entre elles ne me semblent pas encore arrivées au point de recevoir une attribution franchement plausible.

Néanmoins, il me semblait difficile d'admettre que l'on en eût

fabriqué un aussi grand nombre sans une utilité vraiment pratique et sans avoir à en faire un assez fréquent emploi. Leur défaut de valeur intrinsèque me portait, en outre, à croire que l'usage de ces petits monuments appartenait surtout à la classe peu aisée, ou devait avoir servi de simple certificat pour quantité de transactions journalières destinées à être vérifiées plus tard par tel ou tel petit parquet d'agents responsables qui concentraient la vérification dernière de toutes les dépenses relatives au bureau de chacun d'eux.

Enfin, après force tâtonnements, j'ai pensé que les types de plusieurs groupes permettaient de les rattacher à des offices, à des professions, à l'acquittement de certains droits dont nous avons perdu la trace, et que ma collection pourrait faire retrouver (moyennant patience et longueur de temps).

Aujourd'hui que les vieilles chartes sont étudiées, dans leurs moindres clauses et conséquences, par bien des hommes compétents, on a tout lieu d'espérer ce favorable résultat. Une considération, d'ailleurs, qui n'est point exempte de poids, semble corroborer cette idée.

A une époque où le nombre des gens sachant lire et écrire était fort restreint parmi les tâcherons et journaliers de toutes sortes, il était nécessaire d'établir entre les marchands en gros et les détaillants, entre les patrons et les ouvriers, un mode de comptabilité qui fût praticable pour tous dans leurs rapports quotidiens. L'emploi des méreaux présentait en ce genre un système assez simple et tout à fait approprié aux habitudes populaires.

Que savons-nous d'un peu positif, par exemple, sur l'organisation des marchés qui approvisionnaient les grandes villes durant le moyen âge? Le savant J.-B. Biot, malgré ses titres à bien d'autres souvenirs pour les siècles futurs, aimait à rappeler qu'il avait coopéré lui-même sous la Restauration à certains règlements établis pour le service de nos halles parisiennes. Il racontait même que divers marchés des Flandres lui avaient servi de modèles pour régulariser et rendre plus rapides les échanges énormes qui se font tous les matins en ce genre dans tous les grands centres de consommation. Si cet homme distingué par sa science trouvait encore, vers 1815, que nous avions des emprunts à faire aux Belges, qui nous dira ce que faisaient les ancêtres du peuple parisien au temps de saint Louis ou des Valois, pour les plus minces détails d'un commerce où tant d'intérêts privés et publics se trouvaient engagés tous les jours?

Nul n'avait envie, alors pas plus qu'aujourd'hui, de se laisser duper, surtout en affaires de négoce habituel, et des rapports si fréquents avaient sans aucun doute été surveillés d'assez près par les ayants cause. De là sera sortie une régularisation qui n'était assurément pas trop aveugle de part et d'autre. C'est ce que nous avons à percer pour y voir clair.

J'ai adopté un classement qui sera sans doute remanié, à la suite des recherches que le temps amènera sous la main de travailleurs spéciaux; et j'avoue franchement que je n'ai pas coordonné mes groupes sans une grande hésitation.

Il me faut donc reconnaître, tout le premier, que la modestie

m'est un devoir quand je propose mes solutions un peu hasardées. J'espère néanmoins que les gens d'étude voudront bien m'accorder quelque indulgence, à raison des difficultés de toutes espèces que présente une question numismatique et commerciale sur laquelle on ne possède encore aujourd'hui aucuns documents réunis en pareil nombre. Commencer une œuvre et la perfectionner n'appartient pas à la même main. Ceux qui conduiront plus loin ces recherches, en les éclairant par des investigations qui n'étaient pas à ma portée, voudront bien se souvenir que j'avais à défricher un terrain presque entièrement neuf.

Les hommes d'étude savent combien il faut risquer, quand on ouvre la voie. Je puis donc attendre d'eux une vraie sympathie pour des essais aussi laborieux, où je ne prétends qu'au rôle modeste de pionnier. Si je voyais, de mon vivant, s'édifier là-dessus les premières assises d'un édifice régulier, je ne serais pas insensible au plaisir d'avoir creusé les fondements. En tout cas, et si tard que l'effet se produise, je n'aurai probablement pas été entièrement inutile à la *Numismatique populaire*. C'est ce qui m'a soutenu dès que j'ai pu comprendre qu'il y avait dans mes curiosités de quoi faire cultiver cette branche de l'archéologie moderne ; on conviendra, ce me semble, que je ne m'y suis pas épargné, tout en ne me proposant que de réunir des matériaux où des gens plus habiles et de plus de loisir trouveraient probablement de quoi passer outre.

TYPES

QUI M'ONT SERVI A FORMER

MA SÉRIE DE GROUPES

I. Armoiries.
II. Type Monétaire.
III. Fleur de lis.
IV. Têtes humaines.
V. Méreaux fiscaux.
VI. Métiers.
VII. Lettres.
VIII. Animaux.
IX. Rosaces.
X. Croix.
XI. Aumonières.
XII. Types mélangés.
XIII. Plaques-agrafes a type monétaire.
XIV. Matrices en pierre.

I

TYPE ARMORIÉ

Dans ce groupe, un héraldiste brisé à toutes les finesses et péripéties du blason des vieux temps ouvrirait certainement diverses percées de vue que je ne devais pas me permettre. N'étant ni un d'Hozier, ni un Chérin, ni un Jarretière, ni un Grenade, etc., les titres me manquent (et la science aussi, un peu) pour m'afficher *Juge de la noblesse.*

Plusieurs écussons peuvent donc bien ne m'avoir pas livré leur secret. Tant que les hachures conventionnelles (introduites, dit-on, dans l'usage moderne par le P. Pietra-Santa) ne déterminaient pas encore chaque couleur au premier coup d'œil, les écus blasonnés sans peinture laissaient beaucoup de doutes. Et quand ce ne serait point cette source très-suffisante d'embarras, je confesse franchement qu'il s'en présente pour moi quantité d'autres. Pareil aveu, mis en tête du volume, me sauvera de toute prétention ridicule. Veuillent les hommes spéciaux me tenir compte de ce qu'il y a d'utile pour eux dans mes collections, qui leur sont désormais ouvertes; et ne pas oublier ce qu'il m'en a coûté de soucis pour livrer ce petit musée au public studieux ! Trop de compétences diverses avaient droit d'intervenir dans le prononcé définitif. Le rôle simple d'un préparateur était déjà passablement lourd aux épaules qui s'en sont chargées bénévolement, avec bien des risques affrontés pour l'amour de la science future dont je ne verrai peut-être point les résultats. Mais je crois que l'avenir m'accordera quelque mention, malgré ce qu'il trouvera d'insuffisant dans mes essais.




Écusson triangulaire semé de France, surmonté d'un fleuron et flanqué de deux autres. Le champ est haché de doubles traits. Double filet renfermant un perlé.

℞ : Cavalier marchant à gauche; il porte une bannière et un bouclier triangulaire, chargés tous deux d'un bandé de huit pièces.

Grènetis cordé entre deux filets.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIIIe siècle.

Ne serait-ce pas un moyen d'admission pour l'enceinte réservée dans un tournoi donné ou présidé par le prince que l'écu désigne ?

Rappelons-nous la sommation imaginée (ou peut-être empruntée aux anciens usages) par La Fontaine, préalablement à toute levée de barrière, ouverture de guichet, etc., chez les animaux un peu intelligents :

« Montrez-moi patte blanche; »

sinon, visage de bois, et tout est dit. Le fonctionnaire inférieur,

comme la sentinelle, se replie bravement sur la lettre de sa consigne, sans qu'on puisse le moins du monde s'en prendre à lui pour refus d'entrée. Il n'a fait que son devoir.

A force d'être simple, cette supposition paraît avoir la mine d'être vraie.





Semé de France dans un entourage formé de six arcs de cercle aboutés; chaque point d'intersection est accompagné en dedans d'une rosace, et en dehors d'un fleuron; le tout est bordé d'un double filet dont l'intervalle est haché. La pièce a été trouée au centre par un clou, dont la trace se voit sur le droit et sur l'avers.

℞ : Croix fleuronnée, cantonnée de quatre fleurs de lis.

Grènetis et filet dont l'intervalle est rempli d'annelets.

Cette pièce reproduit, pour le droit comme pour l'avers, les types du franc d'or de saint Louis, publiés par Leblanc (*Traité des monnaies de France*), au chapitre des rois Louis VI et Louis VII.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XIIIe siècle.

Je tiens pour probable que des invitations aux fêtes de cour auront été accompagnées de ce témoignage, afin de simplifier le service des valets qui distinguaient ainsi à coup sûr les prétendants légitimes. Faute de ce mot d'ordre bien constaté, il est plus d'un cercle moderne où quelque intrus parvient à se faufiler; comptant qu'après la porte franchie, on évitera de faire esclandre. Peut-être aurions-nous à revenir sur l'usage d'un pareil signe de vérification immédiate, qui valait bien les pancartes modernes avec leur apostille finale : « La présente lettre servira de billet d'entrée. » Mais laissons les huissiers introducteurs, etc., peser notre proposition modeste. Du moins, avant la lithographie et l'autographie, cela n'aurait pas été si mal imaginé.



Écusson fleurdelisé.
Grènetis.
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au Petit-Pont, en 1862.
XIVe siècle.




Écusson à trois fleurs de lis dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIVe siècle.




Écusson triangulaire chargé de trois fleurs de lis; le contour de cet écusson est formé de deux filets, dont l'intervalle est rempli d'annelets et de hachures croisées en sautoir.

Grènetis cordé.

℞ : Croix fleuronnée, chargée de hachures en sautoir, et anglée de quatre fleurs de lis.

Grènetis cordé.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XIVe siècle.

Si je n'ai pas trop exorbité dans la conjecture qui accompagnait les premiers numéros du groupe actuel, on comprendra sans peine que les émissions de méreaux destinés aux réjouissances de la cour aient été renouvelées et variées en diverses occurrences. Il ne fallait pas qu'une pièce pût valoir à tout jamais ; des circonstances nouvelles réclamaient de nouveaux témoignages du bon vouloir royal. D'ailleurs, nous pourrions bien n'avoir pas imaginé les SÉRIES officielles d'invitations à la cour, avec le temps ou le lieu réservé pour chacune d'elles. Le moyen de s'y reconnaître jadis pouvait être fort simple pour les serviteurs, à l'aide du système que je me suis permis de présenter sous toutes réserves.




Écu à trois fleurs de lis.

Grènetis.

℞ : Croix fleurdelisée, comme sur les doubles parisis à la couronne, que Leblanc attribue à Charles VI, mais qui sont, suivant toute apparence, de Charles V.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1852.

XIVe siècle.

En proposant l'attribution que je viens d'énoncer plusieurs fois, je ne m'étais pas rappelé un témoignage cité par M. le comte de Laborde. Les auteurs de la *Satyre Ménippée* ne nous y parlent

que d'un usage du XVIe siècle ; mais le bon sens suffit à faire connaître que c'était une coutume établie, et qui doit pouvoir remonter très-haut. Rappelons, pour plus de clarté, cette indication dont nous sommes redevable au docte garde général des Archives de l'Empire : 1593. — « Je revins donc après disner au Louvre et me présentant pour entrer en la salle haute, comme j'avois fait au matin, l'huissier me refusa parce qu'il vit que je n'estois marqué à l'L et n'avois point de méreau, comme j'en vis plusieurs qui entrèrent. »




Écusson triangulaire chargé de trois fleurs de lis.

Grènetis.

℞ : La lettre P en minuscule gothique, la queue barrée et flanquée de deux croisettes pattées.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1859.

XIVe siècle.

Il semble que ce revers, avec ses croisettes pattées flanquant les initiales *Per*, *Par*, etc., pourrait conduire à une approximation présentable. Je suis néanmoins forcé de déclarer franchement que

je n'y trouve pas ouverture à dire quoi que ce soit qui mérite mention quelconque. Attendons le jugement des numismatistes ou des héraldistes familiarisés avec les généalogies et les chartes de cette époque. Jusque-là, rien de satisfaisant ne se présente à ma bonne volonté. Ce n'est pas, malheureusement, le seul cas où cette confession sera mon unique lot dans l'exposé des pièces qui garniront le présent volume. Je n'ai point masqué mon indigence dans ma préface, où je convie les hommes habiles à suppléer ce qui me manque cent fois. Chaque pas le montre assez, et quand je ne le dirai point formellement, je le sens de reste. Que l'on n'exige pas une amende honorable perpétuelle, puisque j'ai commencé par là pour l'acquit de ma conscience.




Écusson triangulaire à trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne formée de fleurs de lis et de fleurons alternés, et flanqué de deux fleurs de lis.

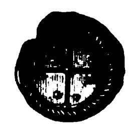
℞ : Fruste.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIV[e] siècle.

Je pourrais plaider cette fois la circonstance atténuante, puisque l'avers n'offre plus rien de reconnaissable. Mais comme il me faudra demeurer tout aussi muet en bien des cas où je n'aurai plus

la même excuse, je ne dois pas trop appuyer sur cette *fin de non recevoir*, qui ne se pourrait alléguer ailleurs, quand ce motif nous fera défaut. Renonçons aux mauvaises excuses, tout en faisant valoir ce qui est réellement à notre décharge. Si l'on veut bien admettre que les invitations souveraines, ou celles des grands barons, aient pu être constatées par des méreaux comme ceux-ci, les conséquences de ce principe seront inévitablement assez nombreuses. Pour varier à peu près chaque fois les moyens de vérifier le titre d'admission, il importait d'inventer des signes multiples. Tantôt l'on aura imaginé quelque indication plus ou moins vague du but (religieux, politique, chevaleresque, etc.) de l'assemblée ; tantôt la marque du convocateur pouvait prendre le dessus ; et dans des temps de troubles, cela devait être dicté par la plus vulgaire prudence. Il ne faut donc pas vouloir toujours que nous ayons des indications parfaitement claires. Aussi, en adoptant ce système, nous sommes vraiment servis à souhait.

Écusson triangulaire chargé d'une fleur de lis

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est flanquée, l'extrémité, de deux points.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIVe siècle.

Écusson chargé d'une fleur de lis.

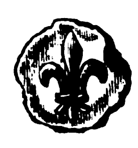
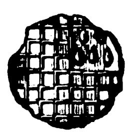
Grènetis.

℞ : Croix cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIVe siècle.

Fleur de lis.

℞ : Échiqueté au franc canton senestre, chargé de cinq mouchetures, 2 et 3.

Ce sont les armoiries de Dreux-Bretagne renversées, les hermines sont mal faites ; la bordure manque, mais l'écusson n'en est pas moins très-reconnaissable.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIVe siècle.

Nous avons eu lieu d'observer bien des fois, dans les volumes précédents, que le graveur du moule ne calculait pas toujours assez le résultat de la fonte qui donne l'épreuve. Il ne faut donc pas être surpris quand on rencontre des méreaux où le modèle se

reproduit à l'état inverse de ce que voudrait la raison. Dessiner au miroir peut être chose familière à nos graveurs ou lithographes d'aujourd'hui ; mais ce procédé ne paraît pas avoir été absolument quotidien chez nos ancêtres avant que la nielle conduisît aux estampes modernes.




Écusson triangulaire chargé d'une fleur de lis au pied très-allongé, dont le fleuron central s'étend dans le champ.

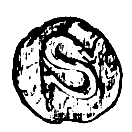
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque bras est flanqué, à l'extrémité, de deux points et cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1858.

XIVᵉ siècle.

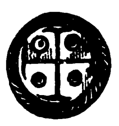



Écu chargé d'une fleur de lis.

℞ : La lettre S gothique.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1856.

XVᵉ siècle.

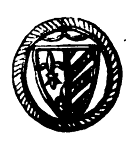
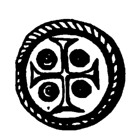
Écu à la fleur de lis épanouie.

Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1856.

XIVe siècle.

Écu de France, parti de Bourgogne ancien. Les armoiries de Bourgogne ancien sont ici représentées à rebours. Elles forment un barré de six pièces au lieu d'un bandé.

Grènetis.

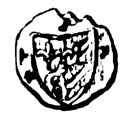
Le blason dont il s'agit est celui de la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois (1328-1348).

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

XIVe siècle.

Même écusson, autant que j'en puis juger sur une pièce qui n'est pas fleur de coin (ou de moule, pour parler plus exactement).

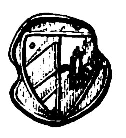
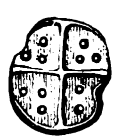
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1853.

XIVe siècle.

Les femmes de nos princes Valois ont fait trop parler d'elles, et un siècle corrompu peut leur avoir prêté ses propres tendances ; mais je n'ai aucune raison véritable de voir dans nos pièces le gage de quelque commission compromettante, où l'on inculperait ces tristes reines. N'évoquons pas gratuitement la chronique scandaleuse qui s'établit parfois sur la malice ou la rancune des conteurs beaucoup plus que sur la réalité des faits. Le public et la postérité adoptent ensuite l'accusation sur le pied de chose jugée, sans appel ni recours valables. On n'est pas si près regardant, lorsqu'il n'y a en question que l'honneur d'autrui.

Pourquoi, d'ailleurs, ce méreau ne serait-il pas tout uniment un signe officiel de passe, dans le service des appartements de la reine ?

Mêmes armoiries, plus défigurées encore, en ce sens que le quartier de Bourgogne précède celui de France.

On remarque, au surplus, la même anomalie sur un jeton de cuivre de ladite reine Jeanne. (MM. Rouyer et Hucher, pl. VIII, fig. 68.)

℞ : Croix pattée, cantonnée de douze points, trois dans chaque canton.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVe siècle.

Ecusson parti au 1 de Bourgogne ancien, au 2 de France.

Grènetis.

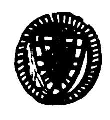
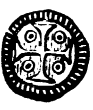
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Les armoiries qui précèdent sont représentées d'une manière bien imparfaite; elles sont en outre contournées. Elles semblent toutefois pouvoir être attribuées encore à Jeanne de Bourgogne.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

XIVe siècle.

Écu renfermant une fleur de lis et une bordure componée.

Grènetis.

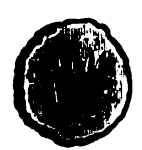
Ces armes semblent appartenir à Charles de France, comte de la Marche, qui monta sur le trône en 1322 sous le nom de Charles IV (le Bel). Elles figurent sur deux jetons en cuivre du même prince. (MM. Rouyer et Hucher, p. 118 de la 1re partie, et pl. XI, fig. 95.)

℞ : Croix cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

XIVe siècle.

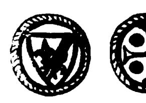
Fleur de lis sur une bande.

℞ : Couronne à l'antique.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XIVe siècle.

On a voulu évidemment représenter ici les armes de Bourbon ; le jeton de Jeanne d'Évreux, reine de France, publié dans l'*Histoire du jeton*, est conçu dans le même esprit.



Écu fleurdelisé, chargé d'une barre ; ce sont, pensons-nous, les armoiries de Bourbon représentées à rebours (accident qui n'est point rare dans nos méreaux).

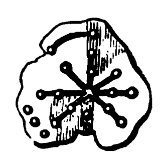
Grènetis.

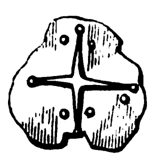
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1859.

XIVe siècle.



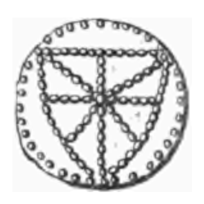
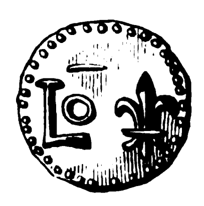


Les armes de Navarre, aux rais d'escarboucle pommetée.

℞ : Croix accompagnée de points.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1852.

XIVe siècle.

Écusson triangulaire aux armes de Navarre.

Grènetis ponctué.

℞ : Les lettres L° et une fleur de lis.

Grènetis ponctué.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1858.

XIV° siècle.

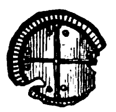
Quelle qu'ait été l'intention secrète (et peut-être assez peu voilée) de celui qui faisait inscrire ces lettres près du lis, elles nous remettent naturellement en mémoire *le méreau à l'L* qu'il fallait présenter pour être admis au Louvre, du temps de la *Satyre Ménippée*. (Voir précédemment, p. 14-15, la citation que j'empruntais à M. le comte de Laborde, et qui encourage fort mes conjectures antérieures.) Resterait à chercher en vertu de quoi la fleur de lis et l'écu de Navarre s'arrangent ici avec *Lo* (que ce soit *Louis* ou *Louvre*), s'il faut nous tenir au XIV° siècle. (Aurions-nous un monument des fêtes données par Louis X (le Hutin), au mariage de sa fille Jeanne, qui avait la Navarre pour dot?)

A propos de ces lettres, dont le sens n'est pas très-clair, je puis au moins me retrouver pour l'explication de certaines pièces comprises dans la troisième série, et auxquelles j'ai trouvé une explication passable depuis lors. Ainsi, dans mon volume publié

en 1864, p. 166, titre *Cuisine*, le P pourrait bien désigner le potier, qui dépoteyait le vin, et qui est mentionné dans l'ordonnance de l'hôtel sous Philippe le Bel. Ailleurs (même ordonnance, Lebert, 19, v; p. 14), le tonnelier est désigné sous le nom de boutier; mot qui a probablement conservé son analogue dans le *botta* des Italiens.

Page 168, sous le titre de *Boutillerie*, le P pourrait bien avoir désigné le *Pastour* de la même ordonnance (Lebert, *ibid.*, p. 13), qui faisait les pâtes du roi.

D'autres corrections pourraient assurément être faites à mes travaux antérieurs, mais j'ai cru que cette opportunité était bonne pour me déjuger, quand je me vois évidemment dans mon tort. Je ne crois pas d'ailleurs avoir donné lieu de me tenir jamais pour opiniâtre dans des explications que je donne presque toujours sous toutes réserves.

Écusson parti de Navarre et de Champagne ancien.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est flanquée, à l'extrémité, de deux points.

Grènetis.

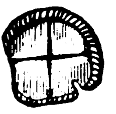
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIIIe siècle.

A une époque ancienne, les armes de Champagne sont formées

d'une bande côtoyée de deux cotices simples. (Voir le travail de M. Grésy sur le *coffret* de saint Louis, dans la ***Revue Archéologique***, 9ᵉ année, p. 157.)

Henri III, comte de Champagne, 1270, ou Jeanne, reine de France (1274-1305).

Écusson triangulaire, parti de Navarre et de Champagne ancien.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVᵉ siècle.

On a vu déjà plus d'une fois, et l'on verra encore, que l'inexpérience de nos artistes populaires ne donne pas toujours à comprendre quel était le vrai côté droit ou gauche dans les écussons. Faut-il s'en rapporter à l'épreuve métallique, ou l'intention véritable ne serait-elle attestée que par le creux du moule? Cette complication ajoutée aux embarras de notre tâche a de quoi nous rendre modeste et timide quand nous risquons un essai d'aperçu. Il sera d'autant plus équitable chez le lecteur, d'apprécier les encombrements de notre route, pour ne pas trop s'en prendre à notre abstention fréquente ou à nos solutions contestables.




Armes des comtes de Champagne, réprésentées à rebours. Ces armoiries, dans leur sens vrai, étaient d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or.

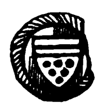
℞ : Croix pattée.

M. de Longperier, dans la *Revue numismatique* (année 1859, pl. VI, fig. 6), a publié un jeton en cuivre aux armes de Champagne pure, qui paraît être antérieur à la couronne de Navarre. Au revers est un type assez singulier, dans lequel le savant académicien reconnaît le monogramme de Thibaut, uni à une croix potencée.

Mais sur les sceaux de Thibaut IV, on ne trouve que deux cotices; sur ceux de Thibaut V (1253), se voit une bande entre deux cotices. Henri III (1270) porte parti de Navarre et de Champagne, une bande avec deux cotices; Jeanne de Champagne-Navarre, femme de Philippe le Bel, porte également les deux cotices simples sur un sceau.

Cependant on a des jetons qui ne peuvent être attribués qu'à cette princesse, et qui portent les cotices potencées; il me semble imprudent d'attribuer ces armes modernes à un prince qui aurait vécu avant le XIVe siècle, et je crois pouvoir donner notre pièce à Jeanne.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

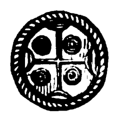



Écusson chargé de six annelets, 3, 2, 1, et d'un chef coupé.
Grènetis.
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Charles, en 1861.
XIVᵉ siècle.




Ecusson chargé de deux pals.
Grènetis.
℞ : Croix fleurdelisée.
Grènetis.
Trouvé au Petit-Pont, en 1858.
XIVᵉ siècle.

J'ai expliqué maintes fois le point central, qui n'est que le résultat d'un repère mécanique pour l'exécution du moule dans l'atelier.

Écu chargé de trois pals.

Grènetis.

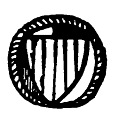
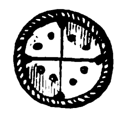
Ces armes ont quelque rapport avec celles d'Aragon, qui étaient d'or à quatre pals de gueules.

℞ : Croix cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVe siècle.

Écu palé de six pièces.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de huit perles, deux dans chaque canton.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XIVe siècle.

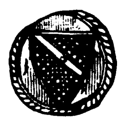
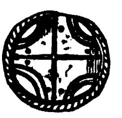
Écu chargé d'une bande dans un grènetis. Le point central doit être considéré comme non avenu.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1857.

XIVe siècle.

Les diverses formes de la croix et ses accessoires sur l'avers pourraient avoir été dictées par diverses intentions, à des époques formalistes et disciplinées comme l'étaient généralement les siècles qui nous ont légué ces problèmes sans nous en transmettre la clef. Tel tracé aurait-il été affecté aux funérailles, tel autre aux baptêmes, un troisième à des noces, etc. ? Tant que ces doutes ne seront pas résolus, il y a matière à tâtonnements nombreux. Avoir signalé même vaguement des écueils sur le chemin, c'est déjà rendre service à qui nous suivra, pour que la difficulté se tranche plus tard, positivement ou négativement. En attendant, imitons les marins portugais qui ont marqué dans leurs cartes certains rescifs par le nom de *Garde-à-vous* (Abrolhos) !

Écu chargé d'une bande; le champ est rempli de hachures croisées.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de deux perles.

Dans chaque canton est placé un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1855.

XIVe siècle.




VARIÉTÉ DU PRÉCÉDENT.

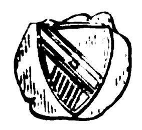
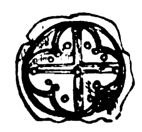
Écu chargé d'une bande, renfermé dans un grènetis.

℞ : Croix ornée d'annelets dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1864.

XIVe siècle.

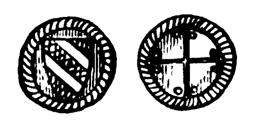
AUTRE VARIÉTÉ DU TYPE PRÉCÉDENT.

℞ : Croix chargée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés, garnis, à chaque point d'intersection, d'une perle côtoyée de deux autres perles.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIVe siècle.



Écu chargé de deux bandes, dont le champ est losangé.

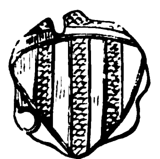
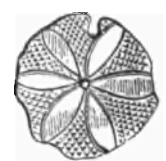
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est ornée de trois perles.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIVe siècle.

Écu chargé de trois pals. Ne serait-ce pas celui des comtes de Foix, qui était d'or aux pals de gueules?

℞ : Étoile à six rais dans un champ rempli de lignes formant losange.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

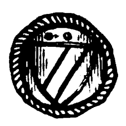
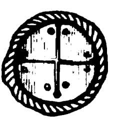
XIVe siècle.

Au cas où nous aurions, dans ce méreau, les armoiries de Foix, l'étoile de l'avers devra-t-elle être prise pour un soleil indiquant Gaston-Phœbus? Ce batailleur resté célèbre, surtout dans les annales de la vénerie, fut mêlé à nos troubles politiques sous Charles V et Charles VI, au point d'être emprisonné à Paris en 1352, après avoir défendu la Guyenne et le Languedoc contre les Anglais. Puis il reprit faveur et donna encore lieu à plus d'un soupçon, mais ne mourut qu'en 1391.

Si ce seigneur aventureux nous a laissé de lui le souvenir que voilà, il ne serait pas étonnant que d'autres barons français et anglais fussent représentés dans notre volume. Paris était assez tiraillé entre divers chefs de factions alors, pour que Bourgogne, Orléans, Navarre, Armagnac, Angleterre; les timides, les fidèles, les conspirateurs, les maîtres du jour et ceux qui comptaient sur le lendemain, y eussent soin de confier à qui de droit leurs signes

de ralliement. Nous en avons eu des preuves dans notre tome III, sous le titre *Enseignes politiques*.

C'est pourquoi un héraldisme un peu encyclopédique serait quasi de rigueur chez l'interprète de ces énigmes, et j'ai professé n'avoir nul droit de posséder tant d'assurance.

Écusson chargé d'une barre, surmonté de deux perles et flanqué d'une autre à dextre.

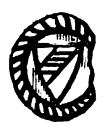
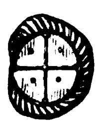
Grènetis.

℞ : Croix ornée de trois perles à chaque extrémité.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVe siècle.

Écu chargé d'une barre.

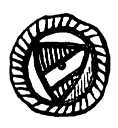
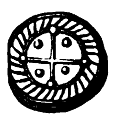
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de quatre perles.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

Écu chargé d'une barre.

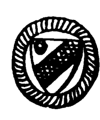
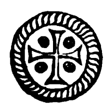
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de quatre perles.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1854.

XIVe siècle.

Écusson chargé d'une barre accompagnée d'un annelet au franc quartier dextre.

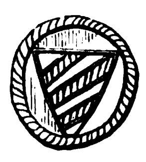
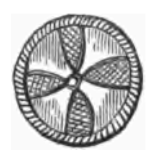
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont de la Tournelle, en 1858.

XIVe siècle.

Écusson chargé de trois barres.

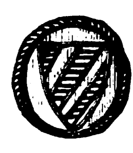
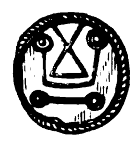
Grènetis.

℞ : Sorte de quartefeuille.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

Écu barré de six pièces.

Grènetis.

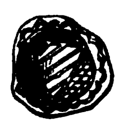
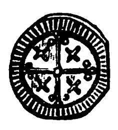
℞ : Un châtel tournois.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1863.

XIVe siècle.

Supposé que les barres aient leur véritable explication par le moule (et non par l'épreuve métallique), je me réfère à la vraisemblance soupçonnée, page 27.

Écu barré de six pièces dans un champ losangé.

Un filet engrêlé borde le tout.

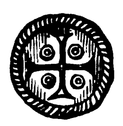
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois perles. Chaque canton est chargé d'un sautoir. Serait-ce une marque bourguignonne, garantie par ces prétendues croix de Saint-André, d'autant que l'ancien blason de Bourgogne peut être figuré au droit sous forme inverse, due à la fonte dont l'effet aura été mal calculé ?

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1856.

XIVᵉ siècle.

Écu barré de huit pièces.

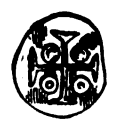
Grènetis.

℞ : Croix alaisée et pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIVᵉ siècle.

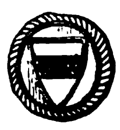
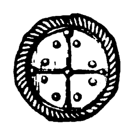



Écu barré de huit pièces.

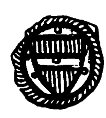
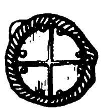
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1857.

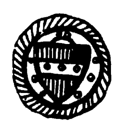
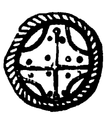
XIVᵉ siècle.

Écu chargé d'une fasce.
Grènetis.
℞ : Croix dont chaque branche se termine par trois points.
Grènetis.
Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.
XIVe siècle.

Écu chargé d'une fasce ayant un point au centre ; mais n'oublions pas que le point central peut être une trace du compas qui préparait le moule.
Grènetis.
℞ : Croix dont chaque branche se termine par deux points.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.
XIVe siècle.

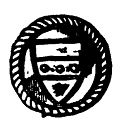
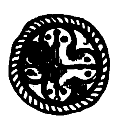
Écu chargé d'une fasce sur laquelle sont rangés trois points. Des hachures verticales sur le fond de l'écu.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de trois perles. Dans chaque canton est placé un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIVe siècle.

Ecu semblable au précédent, sauf les hachures du fond, qui manquent ici.

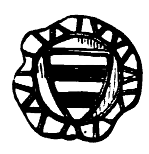
Grènetis.

℞ : Croix renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVe siècle.



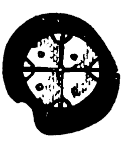

Écu chargé de deux fasces.

℞ : Croix tréfilée, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1857.

XIVe siècle.

Écu fascé de quatre pièces. Les pièces 1 et 3 sont chargées l'une comme l'autre de trois points; la seconde est couverte de hachures avec un gros point au centre, la quatrième est lisse.

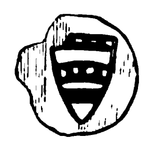
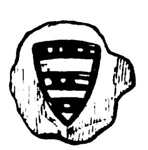
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

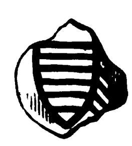
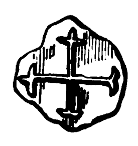
XIVe siècle.

Écu fascé de six pièces, à l'avers et au revers.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XIVe siècle.

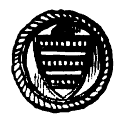
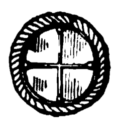
 

Écu fascé de six pièces.

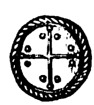
℞ : Croix tréflée.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

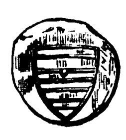
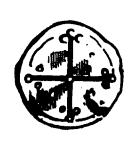
XIVe siècle.

Écu fascé de six pièces.
Grènetis.
℟ : Croix dans un grènetis.
Trouvé au Pont-au-Change, en 1861.
XIVe siècle.

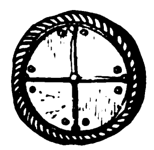
 

Écu fascé de six pièces.
Grènetis.
℟ : Croix dont chaque branche se termine par trois boules.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.
XIVe siècle.

Écu fascé de six pièces, un point au centre.
℟ : Croix dont chaque branche se termine par trois boules.
Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.
XIVe siècle.

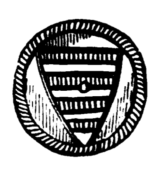



Écu fascé de six pièces. Ne perdons point de vue que le point central peut être le résultat du procédé mécanique employé pour l'établissement du creux.

℞ : Croix dans un grènetis.
Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.
XIVe siècle.




Écu fascé de six pièces dans un grènetis.
℞ : Sorte de sautoir, surmonté d'une croix.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.
XIVe siècle.




Écu formé de huit pièces.

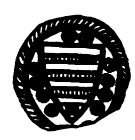
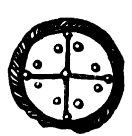
Grènetis.

℞ : Fleur de lis grossière.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XVe siècle.

Écu fascé de huit pièces, chargé en pointe d'un annelet; il est surmonté de deux annelets et flanqué de huit autres, quatre de chaque côté.

Grènetis.

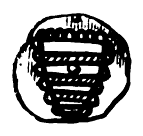
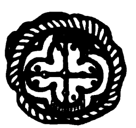
Les armes de Hongrie étaient un écu fascé de huit pièces, comme sur ce plomb. Les pièces étaient alternativement d'argent et de gueules.

℞ : Croix dont chaque extrémité se termine par trois perles.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1864.

XIVe siècle.

Écu fascé de huit pièces et orné extérieurement d'une cannelure; il est en outre surmonté d'une perle.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de trois points; elle est enfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1856.

XVᵉ siècle.




Écu vairé ou plutôt bretaissé de quatre pièces.

Grènetis.

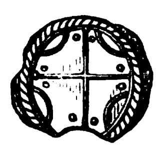
℞ : Croix trifidée.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1861.

XVᵉ siècle.

L'aspect général de cet écu rappelle assez bien les armes de la famille de Coucy, qui étaient un fascé de six pièces, de vair et de gueules.

Écu à quatre fasces danchées par le haut.

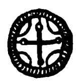
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de trois perles. Dans chaque canton est placé un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1854.

XIVe siècle.

Pourvu que l'on veuille bien m'accorder un peu de la marge qui aurait été laissée aux artistes populaires (surtout en des temps de troubles où il fallait agir rapidement et avec secret), je propose comme à peu près identiques à cette pièce (du moins dans l'intention de l'auteur) les quatre ou cinq autres méreaux don elle va être suivie.

Même type que le précédent.

Trouvé au Petit-Pont, en 1859.

XIVe siècle.




Le nombre des fasces est de cinq, l'écusson est surmonté d'un annelet et flanqué d'un autre à senestre.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est flanquée de trois annelets. Dans chaque canton est placé un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1858.

XIVe siècle.




Écu chargé de six fasces danchées par le haut : les flancs de cet écu sont ornés extérieurement d'une cannelure.

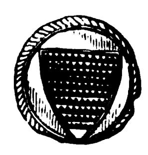
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est flanquée de trois perles. Dans chaque canton est placé un double arc de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1857.

XIVe siècle.

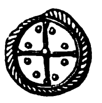
Le nombre des fasces est de dix.

℞ : Croix dont les bras sont côtoyés de 36 perles, 9 dans chaque canton ; en outre, dans chaque canton, se trouve un arc de cercle mouvant du grènetis; l'intervalle entre ces pièces est haché.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1860.

XIV° siècle.

Les fasces, au nombre de six, sont danchées par le bas.

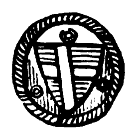
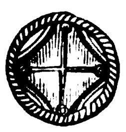
Grènetis.

℞ : Croix dont les extrémités sont terminées par trois points.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Marie, en 1865.

XIV° siècle.

Écusson chargé d'une fasce, sur laquelle broche une bande ; il est accompagné de trois annelets placés, l'un en chef, les deux autres en flanc. Mais n'aurions-nous pas là, comme pièce principale, une croix tracée maladroitement ?

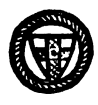
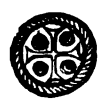
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est terminée par un annelet.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1854.

XIVe siècle.

Écu à la croix. A-t-on voulu représenter les armes de Savoie ? C'est possible ; mais la croix, comme armoiries, appartenait à tant de familles et de contrées (Suisse, par exemple), qu'il est permis d'hésiter pour une attribution spéciale.

Grènetis.

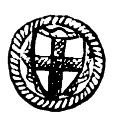
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1852.

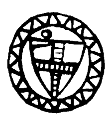
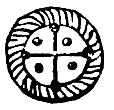
XIVe siècle.

Même sans descendre jusqu'en plein XVI[e] siècle, nous pourrions avoir dans cette pièce et les suivantes un signe de ralliement pour les Suisses attachés de bonne heure à la garde spéciale de nos rois, et qui leur furent plus d'une fois très-utiles dans les guerres du calvinisme [1]. Un service militaire privilégié entraînait l'emploi d'éclaireurs qui pouvaient être réduits à revêtir quelque forme de l'espionnage. A pareil métier, il fallait des marques secrètes qui accréditassent l'envoyé dans ses missions périlleuses, ou lui servissent de sauvegarde quand il serait appréhendé en quelque lieu où l'on pût faire valoir ses preuves de loyauté reconnaissables par les hommes du roi.




Écu chargé d'une croix.
Grènetis.
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au Pont-Neuf, en 1860.
XIV[e] siècle.

[1] Louis XI, encore dauphin, avait apprécié au combat de Saint-Jacques (près Bâle, en 1444) la solidité de ces montagnards qui mouraient avec tant d'aplomb sous leur drapeau; et ce lui fut plus tard un motif pour enrôler des hommes de cette trempe vigoureuse.

Écusson triangulaire chargé d'une croix endentée.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de quatre perles.

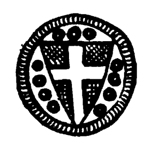
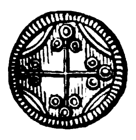
Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1858.

XIVe siècle.

Je ne me désiste pas de ma conjecture au sujet des Suisses, tout en convenant que l'on peut trouver un équivalent soutenable. Les variantes (perles, annelets plus ou moins répétés, hachures, etc.) auraient été destinées à démonétiser les pièces antérieurement émises, pour qu'on ne pût imiter, avec chances utiles, un méreau saisi sur les victimes de quelque expédition malheureuse.

En ce cas, l'attribution proposée vaudrait pour une demi-douzaine des méreaux qui se suivent dans mon classement provisoire. Le tout, à valoir autant que de raison ; car mes prétentions ne sont pas criantes, ce semble. Je ne m'y abandonne que sauf meilleur avis.

Écusson triangulaire chargé d'une croix, surmonté de trois annelets et flanqué de huit autres, quatre de chaque côté.

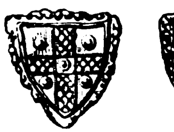
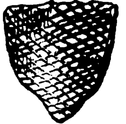
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est ornée d'un groupe de trois annelets.

Dans chaque canton est placé un arc de cercle dont les bouts meuvent du grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

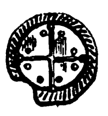



Écusson triangulaire à la croix chargée en cœur d'un annelet et cantonnée de quatre autres annelets.

℞ : Haché en losanges.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1858.

XIVe siècle.

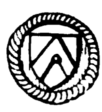
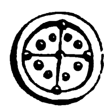
Écu chargé d'un chevron.

Grènetis.

℞ : Croix ornée de points dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

Écusson chargé d'un chevron.

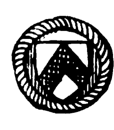
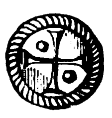
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de huit perles, deux dans chaque canton.

Filet.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

XIVe siècle.

Écusson chargé d'un chevron.

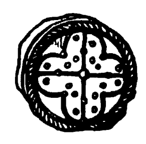
Grènetis.

℞ : Croix pattée et alaisée, cantonnee d'une perle aux 1 et 4.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

Écu chargé d'un chevron.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras se termine par un groupe de points, dans un entourage de quatre arcs de cercle.

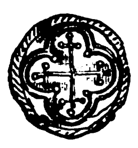
Grènetis.

XIVᵉ siècle.

Trouvé au pont Saint-Charles en 1860.

Je dirais des trois pièces précédentes et de celle-ci qu'elles me paraissent dues au même type. Ma pensée à ce sujet s'éclaircira mieux par une observation analogue qu'on a pu lire, page 46, du même groupe (pour les faces danchées), et qui se compléterait au besoin par la remarque faite sur les divers écus à la croix. Page 49.



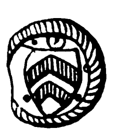


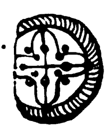
Écusson triangulaire chargé d'un chevron et renfermé dans un grènetis.

℞ : Une croix recroisettée et pommetée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont les points d'intersection sont également pommetés et entourés d'un grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1857.

XIVᵉ siècle.





Écu chargé de deux chevrons.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, renfermée dans un entourage formé de quatre ogives appointées ; chaque point d'intersection est accompagné, en dedans et en dehors, d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.




Écu chevronné de huit pièces.

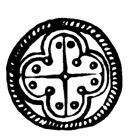
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras se termine par un groupe de trois points dans un entourage bordé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1852.

XIVe siècle.

Écusson chevronné de dix pièces.

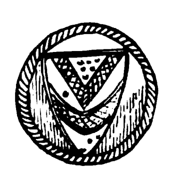
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de deux points ; elle est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1855.

XIVe siècle.




Écu chargé d'un chevron renversé et d'une fasce courbée. Le champ est parsemé de perles.

Grènetis.

℞ : Tête de face à longs cheveux, coiffée d'une couronne à l'antique.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVe siècle.




Ecusson chargé d'un sautoir, surmonté d'une couronne à l'antique et flanqué de deux croisettes accompagnées de cinq perles posées quatre en flanc et une en pointe (car je ne crois pas devoir compter celle du centre). Le tout est entouré de deux filets, entre

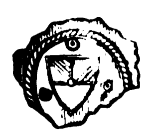
lesquels court un zigzag accompagné extérieurement de perles.

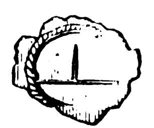
℞ : Croix pattée et alaizée, cantonnée de quatre perles renfermées dans un filet et de quatre couronnes à l'antique. Double filet extérieur renfermant un zigzag.

Trouvé au pont-Saint-Michel, en 1865.

XVIe siècle, ou peu s'en faut.

Je serais porté à croire que les ducs de Bourgogne sont pour quelque chose dans l'émission de cette pièce, où la croix en sautoir semble les rappeler; mais je laisse à d'autres le soin d'en expliquer tous les détails, dont l'intention m'échappe tout à fait.





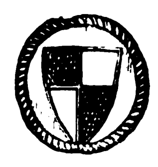
Écu coupé. Le 1 est parti, la partie supérieure du 1 est hachée en bande, la partie inférieure du 2 est hachée en barre. Cet écu est surmonté d'un annelet et flanqué de deux autres.

Grènetis.

℞ : Traces de croix dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1864.

XIVe siècle.





Écu écartelé, mais sans aucun meuble. Des hachures croisées distinguent les quartiers 1 et 4.

Grènetis.

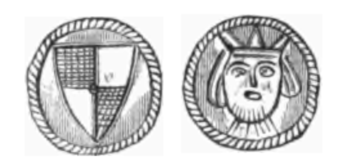
℞ : Un roi tenant le sceptre de la main gauche et une épée de la main droite.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

XIIIe siècle peut-être, mais je ne voudrais pas en répondre.

A voir, page 59, ce même écu (du moins pour le moule), avec un léopard pour revers, nous avons quelque probabilité pour y supposer l'intention de caractériser le parti anglais durant la *guerre de Cent ans*. Les armoiries auront été simplifiées pour ne pas donner un travail impossible au graveur populaire qui devait exécuter la matrice du méreau.



Écusson triangulaire écartelé, dont le premier et le dernier quartier sont remplis de doubles hachures.

Grènetis.

℞ : Tête de face à longs cheveux, coiffée d'une couronne à l'antique.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1863.

XIVe siècle.




Même avers que le précédent; seulement ce sont les deux et troisième quartiers qui sont hachés.

Grènetis.

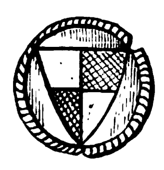
℞ : Fleur de lis dont toute la partie inférieure manque entièrement.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1863.

XIVᵉ siècle.

En partant de l'explication suggérée, page 58, ceci prononcerait un peu plus clairement les prétentions du roi d'Angleterre à la couronne de France, puisque la fleur de lis est donnée en grand sur l'avers.




Comme au précédent.

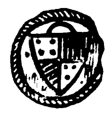
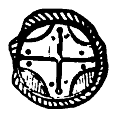
℞ : Léopard contourné; la mèche du bout de la queue a la forme d'une feuille d'arbre.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XIVe siècle.

J'indiquerai, page 67, une reproduction de ce léopard avec une autre face propre à faire trouver l'explication de la feuille qui termine sa queue. Comme l'*arbre* avait généralement pour émail particulier le sinople, et que la couleur verte indiquait l'espérance, cet emploi de la feuille pour terminer la queue de l'animal est peut-être le signe de la confiance que nourrissait le parti d'Angleterre pour un avenir prochain, et qui devait décourager les patriotes français. De fait, quand le roi de France en était venu à pouvoir être appelé *roi de Bourges*, il fallait une grande opiniâtreté pour s'attacher encore à la fortune de ce pauvre prince; mais la centralisation moderne n'était pas encore inventée : on n'était point maître de la France pour avoir mis la main sur Paris, Jeanne d'Arc le fit bien voir.

Écu écartelé au 1 et au 4, semé de points au 2, pallé de cinq pals au 3, barré de cinq barres.

Grènetis.

A la partie supérieure de l'écu, on remarque une espèce d'oreille de suspension ou de courroie. Cette particularité se reproduira, du reste, assez fréquemment sur les plombs suivants.

℞ : Croix dont chaque extrémité est terminée par des points.

Grènetis.

Trouvé au pont de la Tournelle, en 1861.

XIVe siècle.




Écu gironné de huit pièces.

Grènetis.

℞ : Fleur de lis épanouie.

Grènetis.

L'écu gironné se retrouve très-souvent sur les mailles de plomb retirées de la Seine.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1856.

XIIIe siècle.

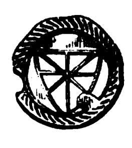
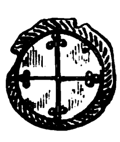


Écu gironné de huit pièces dans un grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est côtoyée de deux points.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1852.

XIVe siècle.

Écu gironné de huit pièces.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par trois boules dans un grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XIVe siècle.

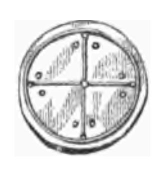



Même écu gironné dans un grènetis.

℞ : Croix entourée d'un cercle.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1860.

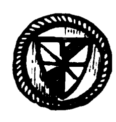
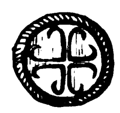
XIVe siècle.

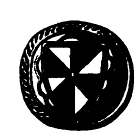
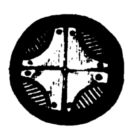
Écu comme au précédent.

Trouvé au Petit-Pont, en 1852.

XIVe siècle.

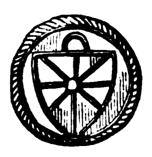
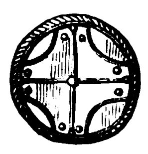
Écu gironné de huit pièces.
Grènetis.
℞ : Croix nilée.
Grènetis.
Trouvé au Pont-Marie, en 1852.
XIVe siècle.

Écusson gironné de huit pièces dans un grènetis.
℞ : Croix bourdonnée.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.
XIVe siècle.




Même écu.
Variété du précédent.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1863.
XIVe siècle.

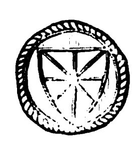
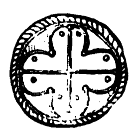
Même écu.

℞ : Croix dont chaque extrémité est terminée par des points.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1852.

XIVe siècle.

Écu gironné de huit pièces, comme au numéro précédent.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est flanquée de deux points; elle est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1854.

XIVe siècle.




Écu gironné de dix pièces.

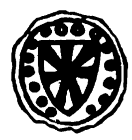
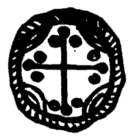
Double filet renfermant de gros points.

℞ : Château donjonné de trois pièces, celle du milieu plus élevée que les deux autres.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVᵉ siècle.

Écu gironné de quatorze pièces et entouré d'annelets.

℞ : Croix renfermée dans un grènetis ; un arc de cercle partant du grènetis est placé dans chaque canton.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1861.

XIVᵉ siècle.




Écu parti, échiqueté à dextre et ondé à senestre.

Grènetis.

℞ : Croix ornée de perles, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1862.

XVᵉ siècle.

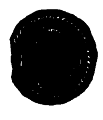
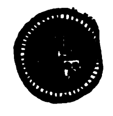
Écusson losangé en pal.

℞ : Croix dont les bras s'étendent jusqu'aux bords de la pièce. Cette croix est accompagnée de trois boules dans chaque canton. Une bordure de douze annelets, renfermée entre un filet et un grènetis, règne autour du tout.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIVe siècle.

Un graveur peu familiarisé avec les formes de l'art héraldique aura pu croire qu'il représentait sur cet écu le *fuselé en bande* de Bavière. Nous aurions alors un méreau d'Isabeau, femme de Charles VI, la plus méprisée de nos reines ; mais qui rendit bien au peuple, en malheurs de toutes sortes, la vengeance du dédain qu'on ne lui avait pas épargné.

Ecusson chargé d'un lion.

Grènetis.

℞ : Croix pattée et alaisée, cantonnée de douze perles, trois dans chaque canton.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XIVe siècle.

Il se peut que nous ayons affaire ici au *lion rampant*. Je m'en rapporte à ce que me donnera bientôt occasion de dire, page 70, une figure assez semblable. On ne la reverra pas dans un écu, mais son sens pourrait bien être le même dans les deux cas.




Léopard contrepassant dans un grènetis.

℞ : Arbrisseau dont les trois rameaux sont garnis chacun de trois feuilles; à la naissance du groupe de feuilles le plus élevé est placé un annelet.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Le léopard, dont la queue se termine en forme de feuille, comme à la page 59, doit avoir quelque analogie avec les rameaux feuillus qu'on a tracés sur l'avers. Je renonce à percer le secret que cela recèle aujourd'hui.




Aigle éployée, au vol abaissé.

℟ : Château donjonné de trois pièces.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1865.

XIVe siècle.

Si l'on osait admettre cet oiseau comme un alairion, ce pourrait être un signe des Lorrains ou des la Trémoille. D'ailleurs, les Coligny avaient une aigle, quoique non pas dans les conditions de celle qu'offre notre méreau. Mais je vais présenter tout à l'heure une solution différente, pour qu'il y en ait à tous les goûts, jusqu'à l'arrivée du maître qui prononcera péremptoirement.




Aigle au vol abaissé.

Grènetis.

℟ : Croix vidée en cœur et chargée d'un annelet ; trois annelets ornent, en outre, l'extrémité de chaque branche de cette croix, qui est cantonnée de quatre meubles semblables.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVe siècle.

On rencontre çà et là les armoiries de Bohême sous la forme d'une aigle à deux têtes, peut-être à cause de la Moravie, ou par suite de la couronne impériale portée dans la maison de Luxembourg, dès la fin du XIIIe siècle. Alors les trois pièces se réclameraient assez légitimement du brave roi ***Jean l'Aveugle***, qui vint batailler parmi la gendarmerie française et se faire tuer dans nos rangs, à Crécy.




Aigle éployée, au vol abaissé, remplissant tout le champ. Il est à remarquer que l'aigle n'a ici qu'une seule tête armée de deux becs. Je n'avais donc pas absolument tort de concevoir des doutes sur la vraie valeur héraldique de cet oiseau.

Grènetis.

℞ : Croix trifidée, cantonnée de douze perles, trois dans chaque canton. L'état un peu fatigué de notre méreau n'empêche pas de reconnaître cet accessoire.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1864.

XIVe siècle.

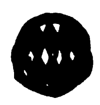
Lion rampant dans un grènetis.

℞ : Croix à doubles branches pommetées, cantonnée des lettres *g*, *t*, *o*, *s*, rangées à rebours. C'est, on peut le penser, le mot *gettoirs*, en abrégé ; mais je ne garantis pas cette interprétation. Si c'est *tost*, on pourrait y voir l'avis de se tenir prêt à chaque instant.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVe siècle.

Ce lion rampant m'a bien l'air d'appartenir aux ducs de Bourgogne. Ces princes étant comtes de Flandre, de Hollande, ducs de Brabant, etc., pouvaient employer le lion (qui convenait d'ailleurs à leur propre écu, mais avec des accessoires). Au cas où ce ne serait pas un lion de Bourgogne, ce pourrait être celui de Charolais, de Talbot, etc. Or, il ne faut pas se donner beaucoup de peine pour arriver à comprendre la part que les chefs de ces divers noms prirent dans nos querelles intestines, ou dans la *guerre de Cent ans* avec les Anglais. On a donc à choisir, mais j'estime n'être pas bien loin du but que touchera un homme mieux renseigné sur des indications où je dois reconnaître franchement mon incompétence. Ce ne sera pas avoir perdu mon temps que de livrer les matériaux d'une solution définitive à ceux qui s'y entendront mieux que moi pour le résultat indubitable. Je puis donc m'en tenir à ce point préparatoire.

Champ losangé en pal dans un grènetis.

℞ : Croix ornée, à chaque extrémité, d'un groupe de quatre perles et contournée de quatre autres perles.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XIVe siècle.

Je n'ose guère reproduire une autre fois ce que je disais du *fuselé de Bavière*, mal rendu peut-être par un héraldisme improvisé. Mais les *Craon* portaient un losangé d'or et de gueules ; trois hommes de cette maison figurèrent dans notre histoire avec un rôle plus ou moins honorable, vers le temps accusé par le style de notre méreau. Ce n'est pas que la célébrité soit toujours illustration véritable, cependant elle compte dans les annales ; et faute de la signaler, on méconnaîtrait d'importants jalons sur la route des siècles. C'est tout ce que j'avais à rappeler dans le peu d'espace autorisé pour chaque pièce par un si grand nombre de monuments réunis en un seul volume.

II

TYPE MONÉTAIRE

MM. Hermand et Dancoisnes, qui recueillaient des méreaux du nord de la France et poussèrent parfois leurs recherches jusqu'en Flandre, nous ont donné lieu de marquer çà et là l'emploi fréquent des petites pièces communales dont nous avons sans doute un reste dans ce groupe. Pour faciliter le payement des gages aux gens de peine, il fallait parfois recourir à de petites fractions que ne représentait pas toujours le système monétaire. Un chargeur de grains, dans ses diverses allées et venues, les jours de marché, avait besoin (et le maître aussi) de se retrouver au bout du calcul. Pour réussir dans des appréciations si minimes, mais dont l'addition avait sa valeur sur la fin du jour ou de la semaine, les municipalités permettaient l'usage d'une monnaie temporaire, émise par elles, ou garantie par le crédit de certaines maisons importantes. Le travail journalier ou hebdomadaire une fois fini, on réglait avec le caissier, qui soldait le total en monnaie courante. Les taverniers furent au nombre des gens de métier dont l'industrie ou le commerce motiva le plus longtemps l'usage des mailles, en guise de monnaies; car il résulte d'un ouvrage de François Garrault, publié en 1576, et cité dans la *Revue Numismatique*, tome XII, 1847, p. 439, qu'ils s'en servaient encore à l'époque où écrivait

cet auteur. Cette coutume paraît avoir subsisté jusqu'à nos jours, même en Bourgogne, et il ne me semble pas qu'on s'en soit mal trouvé.

Dans un extrait des archives de Lille, communiqué par M. de la Fons-Mélicoq au *Bulletin du Comité de la langue et des arts de la France* (t. III, p. 628-640), je trouve, entre autres, les deux indications que voici pour l'année 1566 : « Les centeniers... portent aux pauvres les plombz pour avoir du blé de la ville. —Plombs pour les journées des hottiers et hottières employés aux fortifications. » Le dernier article indiquait des méreaux avec divers chiffres X, C, et la publication que je cite semble expliquer ces différences par le nombre de journées qu'avaient employées les travailleurs. Il me semble évident qu'on ne renvoie pas un homme de peine à cent jours ni à dix pour toucher son salaire. Je crois donc qu'il s'agit des hottées dont ils avaient fait le transport, et que l'on vérifiait sans doute à la décharge. De la sorte, tout le travail d'une journée pouvait se contrôler fort exactement.

Ce doit être la véritable explication d'une foule de cas dont je ne percerai pas le mystère ; mais peut-être d'autres hypothèses méritent-elles encore d'être présentées, je le ferai sobrement, et toujours par simple voie de supposition, car nous marchons sur un terrain que l'on peut encore dire inexploré.

Écu couronné de France, flanqué de deux mouchetures d'hermine.

Grènetis.

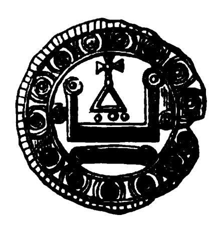
℞ : Croix fleurdelisée ouverte en cœur dans un grènetis.

Ce type rappelle, pour l'avers, les blancs de François Ier, frappés pour la Bretagne, et pour le revers, l'écu d'or du même prince.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVIe siècle.

Quoi qu'il en soit des monnaies de François Ier où l'on cherchait à ménager la susceptibilité bretonne, après la réunion de leur duché à la France, je me crois autorisé à remonter un peu plus haut. Nous avons peut-être dans ce plomb le souvenir des noces d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, son premier mari (1491), ou avec Louis XII, qu'elle épousa en secondes noces. Néanmoins, je ne prétends pas exclure toute autre fête moins importante donnée à la cour en l'honneur de la duchesse-reine, ou (sans supposer mention très-spéciale de cette princesse) une réunion durant l'un des règnes que domina son nom pour assurer le lien définitif de l'Armorique avec le royaume, qui allait se complétant.

Imitation de gros tournois. Les avers de la bordure renferment des annelets remplis d'une perle.

℞ : Croix alaisée, légèrement pattée, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés et garnis extérieurement de perles ; bordure d'avers renfermant chacune un annelet rempli d'une perle et comprise dans un grènetis perlé et un grènetis haché.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVᵉ siècle.

Déjà nous avons rencontré le type tournois dans le groupe antérieur, page 37; mais il n'y aurait pas de terme aux tâtonnements, si l'on n'adoptait un moyen dominant pour la classification ; et le lien commun du premier groupe était emprunté aux armoiries marquées sur l'une des faces prise pour le *droit* de la médaille.

Type du gros tournois déformé, dans une bordure à double grè-

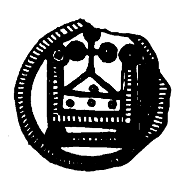
netis entourant une rangée de dix annelets séparés les uns des autres par des traits concentriques.

℞ : Croix pattée cantonnée, au 1 et au 4, d'un croissant, au 2, d'un annelet et, au 3, d'un point; le tout dans une bordure semblable à celle de l'avers.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XIIIe siècle.

Si quelqu'un songeait à trop contester l'assimilation monétaire que je crois pouvoir indiquer dans ce plomb (et peut-être sa valeur fiscale), je crois devoir l'engager à mûrir sa critique pendant plusieurs mois; car j'ai l'intention de publier un poids frappé d'estampage officiel qui retrace singulièrement et nos méreaux tournois et le coin royal tout ensemble. Mais il faut renvoyer cela aux volumes qui viendront en leur temps. Au moins est-il loyal d'avertir que mes attributions présentes n'ont pas été déterminées trop à l'aveuglette.

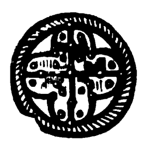



Imitation du type tournois dans un grènetis.

℞ : Croix ornée à chacune de ses extrémités de trois annelets renfermant chacun un annelet; dans chaque canton se trouve un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIIIe siècle.

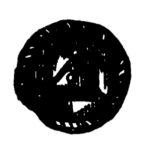
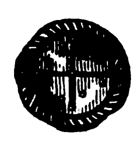
 

VARIÉTÉ DU PRÉCÉDENT.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIVe siècle.

Imitation du type tournois.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont l'extrémité de chaque branche est flanquée de deux perles.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.

Imitation du type tournois.

Grènetis.

℞ : Croix ornée, à chacune de ses extrémités, de trois annelets renfermant chacun un annelet.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au Change, en 1850.

XIII° siècle.

Imitation du type tournois.

℞ : Croix bourdonnée à doubles, dont les branches sont flanquées à l'extrémité de deux perles. Le tout est renfermé dans quatre doubles arcs de cercle dont les points d'intersection sont accompagnés, chacun à l'intérieur, d'un groupe de trois perles.

Grènetis cordé.

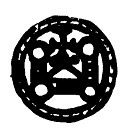
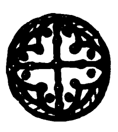
Trouvé au Pont-Neuf, en 1856.

XIII° siècle.

Dès que l'on adoptait un type monétaire, il était naturel que la croix occupât presque toujours l'une des faces. L'usage en était si général, que nous avons gardé jusqu'à nos jours la vieille expression : *Croix ou pile!* C'est aussi ce qui explique ces vers de La Fontaine :

> Et logeant le diable en sa bourse,
> C'est-à-dire n'y logeant rien;

parce que Satan ne saurait entrer quand la croix est sur son passage. Si donc il a pénétré dans la poche d'un pauvre homme, c'est que nulle monnaie ne lui opposait ce signe redoutable à l'enfer.

Dégénérescence du type tournois.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque bras est flanqué à l'extrémité de deux perles. Cette croix est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les points d'intersection sont perlés.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1864.

XIVe siècle.



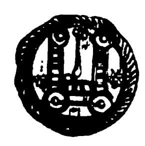
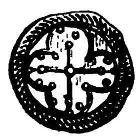

Dégénérescence du type tournois.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque bras est flanqué à l'extrémité de deux perles. Cette croix est renfermée dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle aboutés et ornés d'une perle à leurs points d'intersection.

Grènetis cordé.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1858.

XIVe siècle.

Dégénérescence du type tournois dans un grènetis.

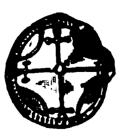
℞ : Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1856.

XIVe siècle.

La Touraine, maîtresse du cours moyen de la Loire, pouvait prêter grande aide au *petit roi de Bourges*, qui fut tiré d'affaire par la pucelle d'Orléans. N'aurions-nous pas, dans ces pièces, des signes d'appel destinés à être semés parmi les populations tourangelles, pour le jour de quelque succès qui encouragerait une levée en masse contre l'ennemi commun.

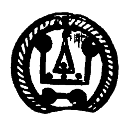
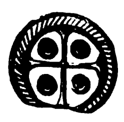



Dégénérescence du type tournois.

℞ : Croix recroisettée, renfermée dans un grènetis; un arc de cercle partant du grènetis est placé dans chaque canton.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1850.

XIVe siècle.

Dégénérescence du type tournois.

Grènetis.

℞ : Croix ancrée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVe siècle.




Type tournois dégénéré.

Grènetis cordé.

℞ : Croix alaisée, légèrement pattée, cantonnée de douze perles, trois dans chaque canton.

Grènetis cordé.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XIVe siècle.

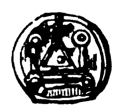



Type tournois dégénéré.

℞ : Croix pattée dans un filet.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1864.

XIVe siècle.

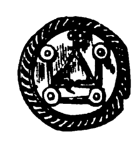
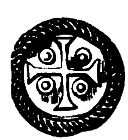
 

Type tournois dégénéré.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Trouvé au Petit-Pont, en 1850.

XIVe siècle.

Type tournois dégénéré, dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1850.

XIVe siècle.

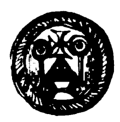
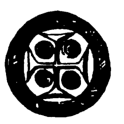
VARIÉTÉ.

Les branches latérales de la croix qui surmonte le châtel sont terminées par des annelets.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1859.

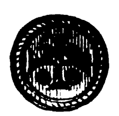
XIVe siècle.

VARIÉTÉ.

Trouvé au Petit-Pont, en 1858.

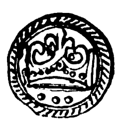
XIVe siècle.

VARIÉTÉ.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Une couronne fleurdelisée, soutenue de trois globules, dans un grènetis.

℞ : Croix florencée.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle.

Ce plomb est une imitation complète, pour les types d'avers et de revers, du double parisis à la couronne de Charles V (1364-80).

Voir, pour d'autres méreaux à la couronne, le chapitre que nous consacrerons plus loin aux types des métiers.




Poisson renversé, espèce de dauphin.

℞ : Croix pattée et alaisée, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont chaque point d'intersection est chargé d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVe siècle.

Les types de ce plomb sont empruntés, pour l'avers, aux liards du Dauphiné, et, pour le revers, aux deniers et doubles tournois de l'époque de Charles VII et de Louis XI.




Le champ est séparé par une ligne horizontale en deux parties presque égales. Dans le haut se trouvent deux annelets attachés ensemble en une sorte de nœud ; le lien est chargé de lignes perpendiculaires, dont quelques-unes sont réunies par un trait horizontal.

Vu dans un autre sens, ce type a quelque rapport avec les monnaies de Provins. (Voir Duby, *Monnaies baronales*, pl. LXXVII.)

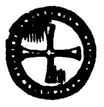
Grènetis.

℞ : Croix pattée dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1857.

XIVᵉ siècle.

Pourquoi aura-t-on choisi dans ces méreaux divers types particuliers à certaines provinces (au moins par l'origine) ? Peut-être afin d'activer le zèle local quand un soulèvement se préparait contre l'envahisseur étranger. Je doute qu'un symbole (supposé qu'il en existe jamais qui soit fort intelligible) de département parvienne à lier fortement les gens de la Somme, du Doubs, du Nord, etc. Mais jadis on était, et l'on demeure encore, picard, normand, tourangeau, champenois, etc. *Nous avons changé tout cela*, c'est-à-dire nous avons cru le changer.

Peigne à un seul rang de dents, remplissant la moitié inférieure du champ ; au-dessus, deux annelets.

Grènetis.

℞ : Croix légèrement pattée.

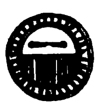
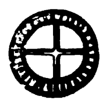
Grènetis.

Ce plomb rappelle le type provinois.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1853.

XIVᵉ siècle.

M. Alexandre Hermand et M. Dancoisne ont recueilli tant de faits curieux et importants sur la monnaie fiduciaire garantie par les communes et les seigneurs dans l'étendue de leur circonscription territoriale, que l'on a tout lieu de supposer également vrai ailleurs ce qu'ils établissent pour l'Artois, les Flandres, etc. Conséquemment, les types de villes commerciales, ou qui servaient de rendez-vous périodiques à des foires très-fréquentées, semblent avoir dû caractériser le lieu et l'occasion où la pièce obtenait sa pleine valeur. Mais encore fallait-il parer aux retards de comptes qui risquaient d'entraîner force malentendus et querelles. Nos pères avaient su se précautionner contre une source si patente de réclamations interminables ou de procès obscurs. Outre maint règlement pour presser la liquidation des créances provisoires constatées par le méreau, il importait que, de temps à autre, une émission nouvelle vînt annuler tout ce qui remontait trop loin. Tant pis alors pour les détenteurs négligents! Ils devaient savoir d'avance à quoi s'en tenir.

Peigne à un seul rang de dents, occupant la moitié inférieure du champ; dans la partie supérieure, un trait horizontal bourdonné.

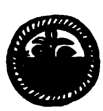
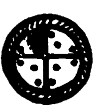
La monnaie de Provins a inspiré probablement ce type.

Grènetis.

℞ : Croix renfermée dans un grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVe siècle.

Peigne à un seul rang de dents, remplissant la moitié inférieure du champ ; la partie supérieure est occupée par un fleuron accompagné de deux feuilles ; c'est encore, à ce qu'il semble, un souvenir de la monnaie de Provins.

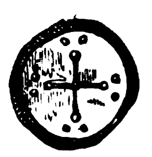
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de quatre perles ; chaque branche est, en outre, flanquée, à une extrémité, de deux perles.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1862.

XIVe siècle.

TYPES DÉOLS.

Etoile formée de deux triangles enlacés.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée et alaisée, dont chaque bout est surmonté de deux points.

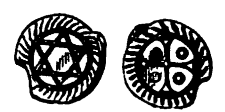
Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1850.

XIVe siècle.

Il se tenait jadis trois foires annuelles à Bourges (31 mai,

6 août, 30 septembre), et cette petite ville fit longtemps une figure considérable en Berry : soit à raison de ses seigneurs, dont la vieille famille s'éteignit sous Philippe-Auguste, soit par l'éclat de sa belle abbaye, fondée au Xe siècle et sécularisée au XVIe siècle.



Etoile formée de deux triangles enlacés dans un grènetis.

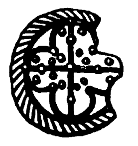
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XIVe siècle.





TYPES RETHÉLOIS.

Peigne à une seule rangée de dents, occupant la moitié inférieure du champ; dans la partie supérieure sont placés des rinceaux et cinq perles posées 1, 2, 3.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de huit perles, deux dans chaque canton; deux autres perles flanquent, en outre, l'extrémité de chaque branche. Le tout est renfermé dans un entourage

formé de quatre arcs de cercle dont les points d'intersection sont également perlés.

Grènetis.

On semble avoir imité ici le type de la monnaie de Rethel.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XIVe siècle.




Dégénérescence de la monnaie de Rethel.

Grènetis.

℞ : Croix pommetée, dont chaque branche est flanquée, à son extrémité, de deux perles ; dans chaque canton se trouve un arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.




Type rethélois complétement dénaturé.

Grènetis.

℞ : Croix pommetée, dont les branches sont côtoyées, à leur extrémité, de deux perles.

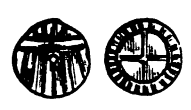
Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XIVe siècle.

Même en supposant que les méreaux de ce groupe aux types monétaires aient eu tous, pour distinction unique, le rôle d'appoint ou de fractions minimes dans les comptes du lieu indiqué par leur face distinctive, leur trouvaille à Paris n'a pas de quoi surprendre; sans doute leur valeur était nulle aux rives de la Seine, mais n'y auraient-ils pas pris naissance? Ce n'est pas que l'exécution de plusieurs réclamât une habileté introuvable hors des ateliers d'une capitale, ce semble. Mais encore y fallait-il souvent quelque expérience des procédés de la fonte et quelque habitude de tenir le crayon pour ne pas trop broncher, quand il s'agissait d'attaquer la pierre en creux avec la pointe ou le burin.

M. Dancoisne nous apprend que, vers 1511, la ville de Béthune fit regraver les coins de ses méreaux par un *orfévre parisien.* Cette mention prêterait à plus d'un éclaircissement préalable, si l'on devait la percer à jour. Par exemple, les mots *coin* et *frapper* méritent-ils d'être pris au pied de la lettre (en sorte qu'il s'agisse de jetons en cuivre obtenus par une matrice de fer trempé) ? ou bien n'y faut-il voir qu'un langage autorisé par ce que l'on savait du monnayage officiel ? Puis l'*orfévre parisien,* mentionné par cet acte, n'était-il pas un compagnon formé dans les ateliers de Paris, mais qui avait obtenu la maîtrise à Béthune. En tout cas, l'art parisien comptait dans les provinces; et les petites villes étaient sûres de rencontrer sur les bords de la Seine des maîtres, ou du moins des apprentis, dont l'œuvre coûtait d'autant moins cher par suite de concurrence. Si cela se faisait au rabais, c'est ce qui ne me surprendrait guère; et il y a tout lieu de le croire, quand on voit les conséquences de cette spéculation. Mais on peut bien penser que les destinataires voulaient du bon marché plutôt que des merveilles. On les servait en conséquence, et ils en avaient pour leur argent.



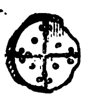
Sorte de peigne à deux rangées de dents. Ce type rappelle assez bien la monnaie de Rethel.

℞ : Croix renfermée dans un grènetis formé de traits concentriques.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1865.

XIVᵉ siècle.

La petite principauté de Rethel n'avait pas une origine entièrement nette de tare, puisque les premiers seigneurs paraissent l'avoir soustraite à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, qui en était véritable propriétaire, sur la fin du Xᵉ siècle. Les *avoués* (soi-disant défenseurs) mirent la main tout doucement, ou même tout brusquement, sur les terres qu'on les chargeait de protéger. Devenus ainsi des comtes, ils transmirent cet héritage de famille en famille, et cela durait encore à la fin du XVIIIᵉ siècle, avec l'adjonction de Meziers et Douchery. La principauté eut donc des monnaies, des priviléges, des foires, et tout ce qui était la suite d'un grand fief. Les généalogistes, feudistes, etc., peuvent développer par le menu toutes les conséquences qui s'en déduisent durant ces longues années ; ce n'est pas mon affaire.

Imitation de la monnaie chartraine.

Grènetis.

℞ : Croix terminée, à chaque bras, par un groupe de quatre perles et cantonnée de quatre autres.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Ce n'est point le cas de rappeler l'ancienne importance d'une ville aujourd'hui énormément déchue; mais, pour nos lecteurs qui trouveraient que la numismatique chartraine concentre ici de pauvres échantillons, il y a moyen de les calmer. Que l'on jette les yeux sur des pièces plus complètes (quoique populaires aussi), dans nos volumes précédents (t. II, p. 28-34; et t. IV, p. 45-121).




VARIÉTÉ.

Croix cantonnée de trois points.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

III

TYPES FLEUR DE LIS

La fleur de lis n'était pas seulement jadis l'emblème héraldique de notre maison souveraine; elle était devenue, avec le temps, un type de la nationalité française. Si chanceuse que soit l'humanité, la dynastie capétienne ne nous donna durant sept siècles nul prince qui ait mérité le nom de tyran. Bien d'autres pays n'en pourraient autant dire des traîtres qu'une succession si prolongée leur donna; et ce privilége presque exclusif avait attaché nos provinces à la race de ses rois. Aussi, quel que fût l'enthousiasme de 89 pour des institutions nouvelles, des vieillards nous ont assuré que la levée en masse de 92 rêvait uniquement : *La nation*, *la loi*, *le roi* (comme s'exprime la monnaie d'alors), et point du tout la décapitation de Louis XVI. Certains meneurs réservaient sans doute leur opinion pour plus tard; ce n'était assurément pas l'avis du peuple honnête, si dévoué qu'il fût aux changements désirés par le très-grand nombre.

Ces prémisses ont pour but de faire mieux entendre que la fleur de lis étant devenue emblème national, elle ne doit pas être prise toujours comme symbole d'autorité suprême. On l'employait pour couvrir une décision arrêtée par la commune, sous la garantie du prince, ou afin de témoigner la joie publique dans les événements qui intéressaient la monarchie populaire; d'autres fois encore à

titre de pavillon français, sous lequel toute marchandise se trouvait bien couverte.

On risquerait donc de se tromper beaucoup en prenant tous les plombs fleurdelisés comme résultat d'émissions officielles. 1814 et 1815 en ont produit bien d'autres, que je n'ai pas à éclaircir, mais où le gouvernement n'y était pour rien. Je pense qu'il en est ainsi de plusieurs entre ceux que je vais donner. Aussi n'ai-je pas la prétention de les expliquer tous péremptoirement. A peine si quelques-uns m'offrent une interprétation qui m'allèche moi-même, lorsque je me hasarde à vouloir percer le mystère. Mais il semblait bon de se diligenter pour donner l'exemple du courage et d'un peu d'espoir en frayant la voie.

Fleur de lis dans un grènetis.

℞ : Croix pattée et alaisée, chargée d'un sautoir dont chaque branche est terminée par un groupe de trois perles, de façon à retracer deux croix superposées, sans autre coïncidence que celle des centres.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1863.

XVe siècle.

On pourrait supposer que cette série appartient à la maison du roi ; mais on ne voit pas trop quel service pourrait les réclamer. Quant au reste, je me vois contraint de garder le silence ; je n'ai pas une proposition digne d'être écrite pour l'usage d'autrui.

Comme je l'insinuais à propos du premier groupe, page 31, certaines formes de croix pourraient avoir été affectées chacune à l'annonce d'une cérémonie ecclésiastique particulière. Si l'on m'accordait ce *postulatum*, je n'en pourrais tirer qu'une conclusion assez vague sans doute ; encore ne sortirait-il que tel ou tel de nos méreaux devait procurer l'admission aux solennités royales,

pour n'importe quelles noces, funérailles, etc., qu'il s'agirait ensuite de préciser, moyennant l'époque de la pièce.

Quand on ne trouve pas de grives, on prend des merles,

dit le proverbe. J'offre donc à mes successeurs un procédé pour ne pas faire absolument *buisson creux*, dans la battue chanceuse que j'ouvre en traquant le gibier quelconque sur mes terres.




Fleur de lis cantonnée, en chef, de deux groupes de trois annelets et, en pointe, de deux annelets, tous remplis d'une perle.

Grènetis ponctué entre deux filets.

℞ : Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de trois annelets et chargée en cœur d'un meuble semblable, ces annelets étant tous remplis d'une perle. Dans chaque canton se trouve un double arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.




Dans le champ une fleur de lis.

Grènetis.

℞ : Croix à triples bras, cantonnée des lettres *g*, *i*, *s*, *e*, *l* ; ou lues à rebours *l*, *e*, *s*, *i*, *g*. Mais cette permutation ne nous avance guère pour éclaircir le sens que l'auteur devait avoir en vue.

Grènetis.

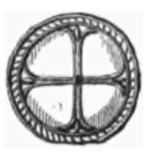
Trouvé au Petit-Pont, en 1859.

XVe siècle.

Dans ce même volume, groupe I, page 70, je m'efforçais de faire reconnaître un *jeton* de vérificateur, pour recommander l'examen plus concluant aux historiographes de la cour des comptes ; car on ne peut pas appeler trop d'aides quand on se noie. L'inscription que voici ne va-t-elle pas décourager ceux-là même dont j'implorais un coup de main ? J'espère que non, quoique pourtant :

On désespère, alors qu'on espère toujours.





Fleur de lis dont chaque fleuron est trifidé.

Grènetis.

℞ : Croix trifidée dans un grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1864.

XVe siècle.

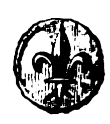
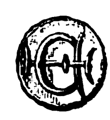
 

Fleur de lis dans un grènetis.

℞ : Croix feuillée, vidée en cœur et chargée d'un annelet, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les points d'intersection sont ornés chacun de trois perles.

Trouvé au Pont-Marie, en 1865.

XIVe siècle.

Fleur de lis.

℞ : La lettre E gothique ornée.

Trouvée au pont de l'Archevêché, en 1858.

XVe siècle.

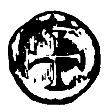
 

Fleur de lis dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre globules, Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle.

Fleur de lis dans un grènetis.

℞ : Croix pattée.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XVI[e] siècle.

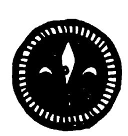
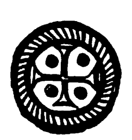
 

Fleur de lis renfermée dans un grènetis.

℞ : Une croix pattée, cantonnée de quatre annelets et renfermée dans un grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1859.

XVI[e] siècle.

Fleur de lis sur un fond haché à double.

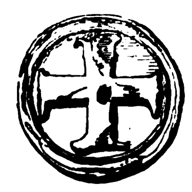
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XIV[e] siècle.

Fleur de lis dont la forme épaisse ne paraît pas antérieure au XVIII[e] siècle.

℞ : Croix pattée dans un double filet.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1859.





Fleur de lis flanquée des lettres M S.

℞ : Aigle, si ce n'est une autruche fantastique, qui n'est pas inexplicable en vertu de ce que je vais dire brièvement.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1858.

XV[e] siècle.

Après ce que j'écrivais plus haut, groupe I, pages 68-69, sur l'aigle attribuée aux Luxembourg de Bohême, pourquoi ne risquerai-je pas encore une mention du vaillant et aventureux roi

Jean l'Aveugle[1], qui voulut mourir sous le harnois, malgré son âge et la cécité où il pouvait bien trouver un prétexte à s'accorder du repos? On sait que le cimier de cet intrépide batailleur (trois plumes d'autruche avec la devise allemande *ich dien*) échut au prince Noir, après la bataille de Crécy, et fut adopté par les héritiers présomptifs de la couronne d'Angleterre, jusqu'à nos jours. Notre noble coureur de pays, qui passa son temps à guerroyer pour d'autres, me semble avoir voulu ici traduire sa devise en un français quasi créole ou teutonique, par coquetterie envers les Parisiens, ou par galanterie pour sa seconde femme ; et je lirais : *moi, servir !*



Fleur de lis dans un grènetis.

℞ : Quelque chose comme les lettres *it*, *ib*, etc. Le *t* (si c'en est un) affecte une plus grande dimension que les autres lettres, et paraît chargé d'un appendice qui ne peut être clairement déterminé. Cette pièce, d'un mauvais travail, est en outre mal conservée; ce qui rend toute description difficile et ouvre la voie aux explications les plus hasardeuses.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

XV[e] siècle.

[1] Jean, d'ailleurs, avait deux fois été vicaire de l'Empire (en Allemagne et en Italie). Quant à la fleur de lis, il épousa en secondes noces Béatrix, fille de Louis de Bourbon.

Continuons à jouer au colin-maillard sur les traces de Jean l'Aveugle, qui ne s'est pas laissé arrêter par le *casse-cou* de Crécy, où il risquait plus gros jeu que je ne fais à sa suite.

On m'accordera que notre artiste ne fait pas preuve d'une telle sûreté de main, ou d'information si précise dans tous ses détails, qu'il faille les accepter au pied de la lettre (comme on dit). Partant de là, je dirai que l'oiseau du revers appartient à la tribu qu'il nous plaira de choisir entre les ovipares emplumés; et, ce point gagné, pourquoi ne signifierait-il point aigle ou autruche, autant que perroquet? Voilà toujours un pas en avant, quoique sur terrain fort meuble et périlleux (je n'ai pas dissimulé le danger). Admettons, de plus, par manière de *postulatum*, pour ne pas rester court, que le graveur inexpérimenté (cela est convenu) aura reçu commission de remémorer une devise à laquelle il ne comprenait rien. Nous voici dès lors bien autorisé à le soupçonner d'avoir renversé les lettres; ce dont nous avons quelque habitude, même en tâche plus simple, avec nos plombs populaires. Cet échafaudage de stratagèmes innocents permettrait, en somme, de lire les initiales du cri de guerre, *ich dien*. Ce qu'il fallait démontrer, sous peine de ne rien dire.

IV

TYPES TÊTES HUMAINES

Les ressources que ce groupe peut livrer à l'interprétation ne me semblent jusqu'à présent que très-minces. Avec le vague et la maladresse qui règne chez presque tous ces méreaux, le premier collecteur y a fort peu de prise pour établir ou proposer des attributions qui obtiennent créance. Lorsque mes tentatives de musée populaire auront fait boule de neige, la quantité des faits réunis permettra mieux d'y voir clair à l'aide d'un triage devenu dès-lors plus facile. Jusque-là, les tâtonnements sont presque aveugles, faute de comparaisons sur quoi l'on puisse établir des rapports entre pièces qui demeurent isolées dans leur petit nombre.

Je me suis plu à défendre deux ou trois fois les hommes studieux que le manque de matériaux avait induits en erreur quand ils abordaient un peu témérairement la numismatique populaire du moyen âge, lorsque les renseignements y étaient trop clairsemés pour diriger l'investigateur. On ne sera que juste en me concédant l'application d'une excuse dont je réclamais le bénéfice en faveur de ceux qui me précédaient. Si j'ai patienté plus qu'eux avant de produire mes petites séries, ce n'est certainement pas un motif pour me débouter de l'exception que j'ai tâché de faire valoir à décharge d'autrui.

Tête de profil, garnie de cheveux taillés en couronne.

Grènetis.

℞ : Croix fleuronnée, chargée en cœur d'une fleur de lis.

Double filet renfermant une série d'annelets, contenant chacun une perle.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1862.

XVe siècle.

Les têtes figurées sur les deux premiers numéros de cette série ont un aspect monacal qui peut les faire considérer çà et là comme un monument de la fête des Fous et des Innocents, célébrée autrefois dans presque toutes nos églises en manières de vacances à Noël, pour les enfants de chœur et les jeunes clercs élevés près du chapitre, en vertu de quoi ils portèrent la tonsure dès leur jeune âge. Le numéro 3 semble conçu dans le même esprit. Mais que dire des autres ? Aussi me permettrai-je de présenter sobrement divers avis que je soumets à qui de droit.

Le moine qui semble représenté sur cette pièce, où la fleur de lis occupe le centre d'une croix très-ornée, rappelle peut-être un personnage trop oublié dont nous remettrons la mémoire en lumière sous le numéro suivant (à tort ou à raison).




Tête dans un capuchon, si ce n'est quelque chose comme un croissant de lune.

Grènetis.

℞ : Fleur de lis dans un grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XVe siècle.

En admettant qu'il s'agisse d'une tête encapuchonnée, il y a lieu de ramener au jour l'ermite de Saint-Claude (le bienheureux Jean de Gand), précurseur de Jeanne d'Arc, et que nos historiographes ont trop laissé tomber dans l'ombre. Le révérend père Victor de Buck, l'un des continuateurs actuels de l'œuvre fondée par Bollandus, pour la publication des *Acta sanctorum*, a consacré quarante pages (*Revue belge et étrangère*, 1862) à la mémoire de l'ermite flamand, qui réclama l'indépendance française avec toute la force qu'une vie principalement contemplative permettait de mettre en œuvre. Laissons au savant hagiographe le détail de ses recherches pour ceux qui voudront les apprécier à loisir. On y verra que les ordres mendiants s'associèrent de tout cœur à nos affaires nationales, et plus d'une autre preuve montrerait encore que les frères mineurs (cordeliers ou observantins)

s'intéressaient vivement à la monarchie Très-Chrétienne dans les luttes qui menaçaient son existence. N'était-ce pas un héritage de leur fondateur, qui avait dû son nom (François d'Assise) à sa grande pratique de la langue française; ou l'école théologique de Paris ne leur apparaissait-elle point comme un centre précieux dans la chrétienté?

Quels que soient les personnages que l'on aura prétendu désigner ici, mettons du moins sur la voie qui les fera retrouver avec le temps, si la postérité consent à être juste envers les bienfaiteurs de nos ancêtres. Il est vilain d'accepter une succession sans ses charges, et cela rend suspecte la légitimité de l'héritage recueilli avec semblables réserves. Qui est bon Français tient, sauf preuves concluantes, au culte et à la conservation des souvenirs où la France retrouve les traces de son passé, chez les moines tout comme chez les Celtes.

Tête de face, coiffée d'un bonnet ou d'un capuchon, si ce n'est la coiffe rappelée par les portraits de Catherine de Médicis et de certaines chanoinesses du temps passé, ou par le capuchon à baleine du clergé parisien durant l'hiver.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est côtoyée de deux perles; le tout renfermé dans un double entourage formé par

quatre arcs de cercle; chaque point d'intersection est accompagné en dedans d'une perle.

Grènetis et filet.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1855.

XV° siècle.




Tête couronnée de face; elle est éborgnée à gauche par un accident dont la trace se trouve sur l'avers.

Grènetis.

℞ : Fleur de lis grossière, sur un fond haché à double grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1863.

XV° siècle.




Tête de profil, coiffée d'un capuchon quadrillé.

℞ : Tête de face, couronnée à l'antique.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XV° siècle.

Un minutieux antiquaire, ou un costumier consciencieux, plus au fait des vieilles modes que je ne le suis, dirait à cette occasion quelle princesse introduisit chez nos arrière-grand'mères l'usage de la coiffe ou de la capeline en réseau à mailles dorées. Il ajouterait aussi, je l'espère, la durée de cette invention ou importation, afin que les termes extrêmes de probabilité ne laissent point lieu à trop de vague dans la détermination chronologique de notre méreau. Pour moi, j'ai bien souvenance d'avoir rencontré une sorte de capuchon semblable dans les recueils d'anciens costumes; mais l'instant vrai de sa floraison ne s'est pas fixé dans ma mémoire au point de me permettre une approximation présentable.

Tête couronnée de face, type imité de l'esterlin.

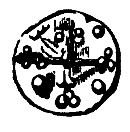
Grènetis.

℞ : Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XV[e] siècle.

Tête difforme (de mort peut-être), couronnée ; dégénérescence de l'esterlin.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois perles, une perle plus grosse dans chaque canton.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XVe siècle.

Tête de face, coiffée de longs cheveux.

Grènetis.

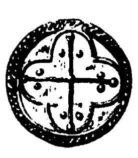
℞ : Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de trois annelets renfermant chacun une perle ; un ornement semblable est placé en cœur.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIVe siècle.

Quand la couronne n'indique pas des personnes royales, ces méreaux ont tout l'air d'être des pièces de mariages ou d'accordailles (c'est-à-dire de fiançailles, alors mises sous la protection de l'Église, par une cérémonie *ad hoc*, pour qu'on ne se dédît pas). La croix signifiait alors que l'on s'aime *en tout bien tout honneur.* Si la future est peu attrayante, il faut se rappeler que l'art a la vie longue, quand l'imagination lui prête et l'affection aussi. Du reste, l'âge apporte inévitablement plus d'un déchet à la forme extérieure, et l'amour vrai doit se prendre aux qualités vraiment plus durables.

Tête de face, ornée d'une longue chevelure, qui pourrait ne pas être féminine, si l'on considère les bustes du temps. Toutefois, je pense qu'il peut s'agir d'une femme.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est côtoyée de deux perles; le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVe siècle.

Tête de face, remplissant le champ entier.

℞ : Rosace à quatre feuilles.

Trouvé au Petit-Pont, en 1858.

XVIe siècle, sauf l'observation que je vais adjoindre à la page suivante.

Si ce méreau et le suivant ont jamais pu prétendre à devenir des signes de galanterie, même la plus honorable, il faut convenir que *l'objectif* s'y trouvait réduit à une sorte d'abstraction peu engageante. Qui s'en éprenait pouvait tout aussi bien adresser ses soupirs à la lune. Mais la lune n'accepte pas les cadeaux d'un amant, et quelque mortelle plus ou moins simple aura peut-être

placé celui-ci dans sa bavette avec transport. N'importe le signe, c'est la signification qui vaut, dès que l'on s'entend. Comme disait la chanson :

Maman, donnez-moi Pierrot,
Car c'est un garçon que j'aime ;
. . . .
Il m'a donné un ruban bleu,
Hélas ! ma mère, je le veux.

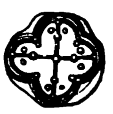
Tête de face, remplissant tout le champ.

℞ : Croix entourée d'un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1858.

XVIe siècle, s'il y a moyen de classer chronologiquement les produits d'un art tellement primitif.

Cette face lunaire semble avoir l'intention d'être barbue. Si les hachures qui prêtent à mon soupçon doivent se réduire en un reste de grènetis ou de *cordé* formant jadis entourage plus large, la pensée de l'auteur m'échappera quasi tout à fait ; car ce n'est pas communément notre sexe qui vise à payer de mine dans une demande en mariage : il n'y gagnerait que de blesser *la prétendue*, laquelle se réserve le droit de beauté. La coutume subsiste néanmoins d'échanger des portraits en telle occurrence ; et si le prétendant (que l'on peut supposer ici) comptait se faire valoir de la sorte, je lui en fais mon compliment affectueux , avec souhaits de bonne chance. Mais nos félicitations et vœux de réussite arrivent bien tard pour les jeunes amoureux d'il y a trois ou quatre cents ans.

Tête monstrueuse, dont la bouche énorme laisse passer la langue

℞ : Croix ornée de boules, dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle aboutés.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1858.

XVe siècle.

Voilà qui n'aura rien signifié, si ce n'est une bouffonnerie; mais la grimace y est tellement vulgaire, que nous n'en pouvons plus savourer le sel, supposé même que l'inventeur et les parties prenantes aient été initiés à quelque secret qui releva cette pièce dans l'estime des contemporains; car elle pourrait bien n'avoir d'autre origine que la balourdise baroque de plaisants qui n'étaient pas en veine au moment de la parade. Comme pourtant il fallait être gai à jour fixe, on servait le spectateur à la fortune du pot. Demandez à maint journaliste si l'on ne doit pas avoir de la condescendance pour l'esprit de commande. « Vous êtes engagé, tirez-vous-en ! Il est entendu que vous nous devez une page in-folio d'espiègleries, ce jourd'hui du mois ou de la semaine. Nos droits et devoirs réciproques sont fixés par contrat synallagmatique. Tout est là ! Exécutez-vous ! Sinon, l'acte est résilié avec frais, dont sera passible le contrevenant. » Les rieurs de profession éprouvaient avant nous ces misères du métier; compatissons à leurs tribulations, qui montrent le côté (fort piteux) de la vie du farceur en tout genre (même littéraire).

Tête laurée, de profil dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

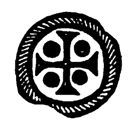
Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XVe siècle.

Ce profil et sa couronne de laurier annoncent la prétention d'imiter, au moins en partie, une médaille romaine. Il y eut une période dans notre XVe siècle où rien ne sembla bon aux *incroyables* d'alors, si l'on ne désertait brusquement les traditions nationales pour tourner bride vers le passé classique par delà quelque mille ans. Mais n'imite pas les médailles antiques qui veut ! surtout dès le premier coup de main. Nous en avons une preuve dans notre plomb, entre autres.

Si la manie de copier les Romains paraissait attribuable au XIVe siècle (ce dont je doute beaucoup, sauf pour les jurisconsultes), j'aurais proposé de reconnaître ici une pasquinade contre les prétentions semi-impériales de Philippe le Bel et autres princes français d'alors. Les conseillers du souverain rêvaient pour lui une espèce de monarchie universelle (qui du reste ne demanda pas mieux que de revivre sous Louis XII et François Ier), et, ce que le peuple y voyait de plus effectif, c'était le faux monnayage avec l'accroissement journalier des charges qui pesaient particulièrement sur le pauvre monde. Le tout avec promulgation de plus en plus inhibitoire du texte cher aux hommes de loi : « Rendez à César ce qui est à César; » mais l'oubli affecté pour l'autre partie complémentaire : « et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Tête couronnée, de profil.

Grènetis.

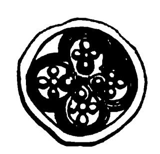
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVe siècle.

Les profils à l'antique reprenaient faveur, quoique l'usage ait maintenu chez nous le mot *face;* mais nulle prétention classique ne se montre vraiment ici. C'est une justice à rendre au plomb que voilà, en attendant que sa destination s'établisse par des travaux ultérieurs.

Tête casquée dans un grènetis.

℞ : Quatre croix formées chacune par quatre groupes de cinq perles ; le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle, autant que l'on peut déterminer la date d'une pièce due à des artistes populaires qui consultaient assurément les habitudes de la veille bien plus que la dernière mode du jour, ou la tendance destinée à régner le lendemain.

Fallût-il s'en tenir strictement au XVe siècle, les attributions plausibles se présenteraient en assez grand nombre pour nous excuser de n'en adopter aucune à l'exclusion des autres. Tournois et carrousels ne manqueraient pas, sans compter les guerres de France et d'Italie où l'on n'avait que trop habituellement le *pot en tête.* Libre même à qui voudra (et fera ses preuves) de donner notre buste à Jeanne d'Arc, Dunois, Charles VII ou Charles VIII. Je n'étais pas en mesure de serrer la solution d'un peu près :

Approuvez le respect qui me ferme la bouche.



Tête de profil.

℞ : Croix pattée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1857.

XVIe siècle.

La tête se coiffe-t-elle d'un casque ou d'un bonnet? Question préjudicielle qu'il sera bon de vider avant de passer outre. Je la signale, et la laisse intacte.




Tête de profil, coiffée d'un bonnet.

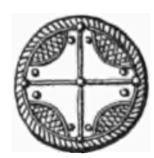
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1860.

XVIe siècle.

Tête de profil, coiffée d'un chaperon à crête, dans un champ haché à double grènetis.

℞ : Croix pommetée, dont l'extrémité de chaque branche est côtoyée de deux perles; dans chaque canton, un arc de cercle mouvant du grènetis.

Trouvé au Pont-Marie, en 1865.

XIVe siècle.

Je ne m'avancerai pas trop en proposant d'admettre ce plomb populaire entre les pièces de mariage ou d'épousailles (et préliminaires de noces) que j'indiquais dans le même groupe, pages 117, 118, etc.

V

TYPES MÉREAUX FISCAUX

Je ne prétends pas qu'aucun des autres groupes ne renferme quelque méreau destiné à constater l'acquittement d'un droit réclamé par le trésor public ou par les seigneurs, communes et leurs ayants cause. J'assigne parfois ailleurs ce but à plusieurs pièces qui sont séparées dans mon livre; mais, ne pouvant toujours déterminer d'avance l'intention certaine qui avait occasionné l'émission, j'avais à chercher mes moyens ordinaires de classement dans l'aspect le plus reconnaissable (*le facies*, comme on dit). C'est peut-être ce qui menace davantage l'avenir de ma méthode, condamnée ainsi à n'obtenir qu'une valeur provisoire ou purement rudimentaire. En l'état où se trouvent encore nos connaissances sur une région peu visitée par les numismatistes, cette utilité si mince ne laisse pas d'avoir son petit mérite. Elle peut encourager au moins les premiers pas de l'étude, en dirigeant l'attention sur des caractères saillants qui paraissent dessiner diverses familles, mais dont le semblant d'importance se dissipera en plus d'un cas à la longue. Jusqu'à plus ample informé, je doute qu'il y eût mieux à faire.

Du reste, comme je propose dans plusieurs classes une pensée fiscale pour d'autres plombs, il n'est pas improbable non plus que l'on démontre des attributions différentes chez l'un ou chez l'autre de ceux qui ont pris place sous le titre actuel. Je m'abandonne à ce que prononcera la science mieux informée. Après les semailles, la récolte; et le secret du résultat ne se dévoile pas sitôt au laboureur, même quand il n'épargne point sa peine aux guérets. Faisons bravement comme lui.



Fleur de lis accompagnée des points et des rudiments d'un type mal déterminé. Autour est la légende : ***Aquite sui*** (aquite ou acquite) je suis. Nous avons encore la phrase ancienne : ***Quitte à quitte.***

XIIIe siècle.

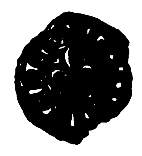
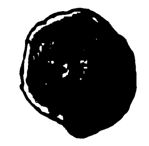
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1862.

L'empreinte de ce méreau a été obtenue au moyen de la frappe, à la différence de presque tous ceux que nous publions, lesquels sont le résultat du moulage.

Au moyen âge, dans certaines foires, des méreaux étaient délivrés par les gardes ou receveurs aux marchands étalagistes, en signe d'acquit de droit d'exposition de leurs marchandises. Il en était aussi délivré sur les routes aux voituriers pour constater le payement des droits de travers et de chaussée, et l'on ne peut guère douter que l'usage des méreaux ne fût également appliqué au recouvrement de bien d'autres impositions établies sous différents

noms sur les personnes et les choses, et parmi lesquelles nous devons encore citer les droits de maltôte, de tonlieu, d'assis, d'entrée, de guidages, de rivages, de barrières, etc., etc. On peut voir, à ce sujet, pour les détails et preuves, l'article publié par M. Rouyer, dans la *Revue Numismatique*, année 1864, page 445 et suivantes, à l'occasion de la curieuse pièce dont le dessin précède ces lignes et de celle qui va suivre.

Il serait difficile de dire au juste à la perception de quel droit ces deux pièces ont le plus particulièrement été affectées ; mais leur origine fiscale n'est pas douteuse, et nous nous en tiendrons aujourd'hui à ce point constaté, toute discussion hasardée ne pouvant être ici que hors de propos.

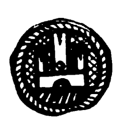
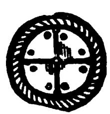
Fleur de lis entourée des mots : *Lesco liberes* (l'escot libéré).

Méreau frappé comme le précédent, avec lequel il a un air de parenté facile à saisir.

XIIIe siècle.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1863.

L'ancien mot *Escot* était synonyme de part ou portion. On ne l'emploie plus guère aujourd'hui que dans le sens de *payer son écot*, c'est-à-dire sa part dans les dépenses de table ou de rafraîchissements faites en société dans un lieu public.

Porte de ville formée de trois tours, celle du milieu plus élevée que les deux autres. Le champ est haché de lignes croisées en losanges, sauf à la partie inférieure qui n'est hachée qu'en barres et qui semble figurer une terrasse.

Grènetis cordé entre deux filets.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est flanquée, à son extrémité, de deux perles.

Grènetis cordé entre deux filets.

Trouvé au Petit-Pont, en 1864.

XIVe siècle.

Ne pourrait-on pas voir ici, ainsi que dans les plombs suivants, un méreau indiquant l'acquittement des droits dus sur les marchandises introduites dans les villes ? Sans doute cette attribution n'est pas si facile à défendre que celle des deux plombs publiés en tête de ce groupe ; elle me semble toutefois ne pas manquer de fondement. Pour avouer mon faible, disons que l'on se trouve heureux de pouvoir assigner un usage quelconque à une série de ces petites pièces, qui paraissent trop souvent se refuser à toute explication.




Même type varié.

℞ : La croix est pattée et cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XIVᵉ siècle.



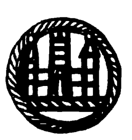
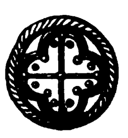

Variété du même type.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1862.

XIVᵉ siècle.

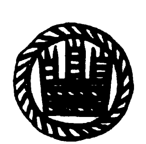
Même type varié. La porte est mouvante d'une terrasse.

℞ : Croix bourdonnée, dont les branches sont flanquées, à leur extrémité, de deux perles. Cette croix est renfermée dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle dont les points d'intersection sont ornés en dedans d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIV[e] siècle.

Type varié. L'ouverture de la porte n'est pas indiquée.

Grènetis.

℞ : Comme au précédent ; seulement les arcs renfermant la croix sont simples.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1858.

XIII[e] siècle.

Type analogue au précédent, mais dont les détails sont plus soignés. Le champ est haché de lignes perpendiculaires et horizontales croisées.

Grènetis.

℞ : Croix formée d'un double filet, bourdonnée et accompagnée de perles irrégulièrement placées.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1852.

XIIIe siècle.

Porte placée sur un pont composé d'une arche et de deux demi-arches.

Grènetis.

℞ : Croix portant un annelet en cœur, dont chaque bras se

termine par un groupe de trois annelets. Dans chaque canton se trouve un arc de cercle double, mouvant du grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIVe siècle.

Comme on le sait, les ponts anciens étaient généralement défendus par des châteaux placés, soit au centre, soit à chacune de leurs extrémités; quelquefois même tous ces systèmes de défense étaient réunis. Par suite de l'étroitesse de ces passages faciles à surveiller exactement, on en fit mille fois le siége d'un bureau qui ne se franchissait point sans bourse délier. C'est ainsi que, de nos jours, la ville de Paris a porté sa ligne d'octroi jusqu'aux fortifications, mettant à profit l'enceinte militaire, pour la sûreté de ses recettes.





Porte de ville, analogue aux précédentes.

Grènetis.

℞ : Personnage tirant du vin qu'il reçoit dans un broc. Le tonneau, élevé à hauteur de poitrine, est appuyé on ne sait sur quoi; de sorte qu'on pourrait le croire soutenu en l'air au bout de la main gauche du bonhomme. Cela donne à ce revers un air fantastique qui surprend d'abord.

Grènetis.

Dans le système d'attribution indiqué plus haut, ce méreau aurait été employé spécialement pour les introductions du vin.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1863.

XIVe siècle.

Homme debout, la tête encapuchonnée, portant une coupe à sa bouche. Sur son épaule gauche est appuyé un bâton auquel pend une sorte de grande bourse.

℞ : Croix formée de quatre doubles arcs de cercle, renfermant des hachures et mouvant du grènetis.

Trouvé au pont de l'Archevêché, en 1860.

XIVe siècle.

L'on voit dans le *Traité de la Police*, tome III, p. 638, que les jurés vendeurs de vin, dont la création remonte à 1350, étaient munis chacun d'un hanap (ou vase à boire d'une forme particulière), qui leur servait à faire goûter le vin aux acheteurs. Le juré vendeur, entrant dans un bateau, posait son hanap sur le tonneau le plus élevé pour indiquer sa prise de possession et pour faire connaître que la vente était ouverte.

L'attribution de ce méreau aux jurés vendeurs de vin semble dès lors pouvoir être proposée.

Je n'ose guère voir une outre dans l'espèce de grande bourse qui pend au bout du bâton porté par notre homme. La difficulté des communications devait laisser venir chez nous bien peu de vins du

Midi; et arrivaient-ils jusqu'aux ports de la Seine, ils auraient sans doute été transvasés pour le trajet. Néanmoins, l'outre pouvait avoir sa valeur comme certificat d'origine, et je laisse le premier jet de ma conjecture pour valoir autant que de raison. D'ailleurs, ne pourrions-nous pas avoir là une pièce romane apportée chez nous par un expert qui avait *travaillé* d'abord dans le bassin de la Garonne, avant de s'établir sur les bords de la Seine? Ce serait ici son diplôme primitif, présenté comme garantie de services antérieurs dans la *partie.*





Personnage debout, tenant de la main droite un bâton, et de la main gauche élevant une coupe à la hauteur de sa bouche. On dirait que sur ses épaules se voit un capuchon rejeté en arrière, si ce n'est l'espèce de sac qui pendait au bout du bâton dans le plomb précédent.

Grènetis.

℞ : Une volute mouvant du flanc droit d'un bâton placé perpendiculairement. Cette figure forme une espèce de P à rebours. J'en chercherai incessamment une explication qui pourra ne pas

satisfaire les gens difficiles, mais que je livre *sous bénéfice d'inventaire.*

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

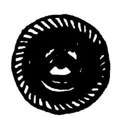
XV[e] siècle.

La présence du bâton que portent les personnages représentés pages 135-136 pourrait faire attribuer ces méreaux, moins aux jurés vendeurs de vins qu'aux jaugeurs, qui sont cités depuis 1258. Peut-être avant l'institution des vendeurs, les jaugeurs remplissaient-ils la double fonction. Le type de nos pièces ne semble pas contraire à cette supposition.

Je soupçonne, en outre, que l'avers peut indiquer la mèche soufrée (aujourd'hui, à la vérité, de forme différente) qui servait à préparer les tonneaux pour recevoir le vin, ou modifier la boisson piquée (comme on dit) [1]. Il ne semble pas improbable que les jurés vendeurs de vin aient rempli la fonction d'experts et de dégustateurs au service des particuliers à domicile. Ils auraient donc eu leur avis à donner sur la manière d'aménager un cellier ou une cave, et sur les soins à donner aux futailles, soit vides, soit pleines, mais sujettes à caution.

Alors ce méreau pourrait appartenir aux métiers, plutôt que relever du fisc.

[1] Ce que je propose (sous bénéfice d'inventaire), comme une mèche soufrée, se retrouve à peu près dans mon tome III, page 159. J'aurais peut-être dû attribuer ce méreau à la Tonnellerie, soit pour la fabrication des futailles (à cause de la hachette), soit pour leur surveillance dans les caves.




Vaisseau en forme de croissant. Le mât, qui est bourdonné, est flanqué de deux perles à son extrémité supérieure et muni de quatre haubans.

Grènetis.

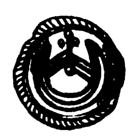
℞ : Croix bourdonnée, dont les bras sont flanqués à leurs extrémités de deux perles.

Grènetis.

Dans l'ordre d'idées exposées plus haut, ce méreau, ainsi que les suivants, aurait été appliqué au service des marchandises arrivant par eau, tandis que les pièces au type de la porte de ville auraient été employées pour les arrivages par voie de terre.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1861.

XVe siècle.

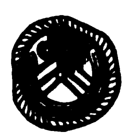
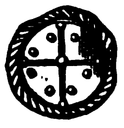



Type varié du précédent. Le mât du vaisseau a six haubans.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1856.

XVe siècle.

Type varié des précédents. Le mât, garni de six haubans, est surmonté de trois annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XVe siècle.

Vaisseau dont chaque extrémité est ornée d'une perle. Le mât, garni de quatre haubans, est surmonté d'une quarte-feuille.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par une quarte-feuille. Dans chaque canton se trouve un groupe de trois perles, en arrière duquel est une perle détachée.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XVe siècle.

Type varié. Le mât, sommé d'un groupe de trois perles, est garni de six haubans.

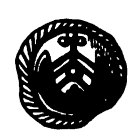
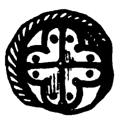
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, flanquée à son extrémité de deux perles ; elle est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1863.

XV[e] siècle.

Variété du précédent. Le mât est mouvant d'un annelet contre le bord du vaisseau ; au centre est un groupe de trois perles.

Grènetis.

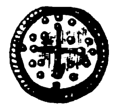
Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XV[e] siècle.

Les nombreuses variétés du vaisseau qui viennent de passer sous nos yeux permettent de reconnaître peu à peu la marche que suit ce type en se déformant sans cesse. Les plombs qui vont suivre ceux-ci servent encore plus à faire comprendre quel peut être l'embarras d'un numismatiste qui tombe d'emblée sur la déformation du signe primitif dont il ne rencontre que l'expression dernière. Les collections seules sauvent du danger qu'un homme habile peut courir en voulant de prime-saut expliquer des médailles dont la parenté reste dans l'ombre. Il faut alors une sorte de génie spécial pour ne pas s'enferrer sur des semblants insidieux, ou (fût-on assez heureux pour deviner l'énigme) renoncer à toute attribution qui

manquerait de preuves pour le public. L'inventeur, si bien doué qu'il soit, passerait presque infailliblement pour un rêveur.

Préparer les éléments d'un avis définitif par la réunion des pièces du procès est donc déjà servir la science, et l'on me permettra de croire que cette prétention ne m'est pas interdite après les cinq volumes dont j'ai apporté le tribut à la numismatique populaire du moyen âge.

Dégénérescence du type vaisseau. Le mât est croisé d'une vergue, des extrémités de laquelle partent deux perches qui aboutissent au pied du mât.

Grènetis.

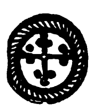
℞ : Croix alaisée et bourdonnée, cantonnée de douze perles, trois dans chaque canton, et accompagnée, au droit de chaque branche, d'une autre perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1863.

XVe siècle.

Ce n'est qu'avec quelque hésitation que je classe cette pièce comme je le fais. On ne reconnaît ici que bien imparfaitement le vaisseau dont la forme laisse, du reste, à désirer dans presque toute cette série. Cependant, on voit encore sur la Seine de gros bateaux dont le gouvernail est garni de perches disposées à peu de chose près comme dans ce dessin.

Croissant surmonté d'une étoile à six rais.

Grènetis.

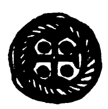
℞ : Croix dont chaque branche est ornée de trois perles.

Grènetis.

C'est le type d'un vaisseau, mais complétement méconnaissable désormais, si les antécédents n'y apportent une lueur subsidiaire.

Trouvé au Petit-Pont, en 1856.

XIVe siècle.

Vaisseau dont le mât, sans haubans, est chargé sur le haut d'une étoile à six rais.

Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Ce type est bien dégénéré, mais celui qui le précédait ne valait guère mieux ; cependant on y retrouve les principaux éléments du vaisseau, si l'on veut y mettre du bon vouloir, et s'aider de ce que l'on a vu dans les plombs mieux gravés.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1859.

XIVe siècle.

Ici, et dans le méreau précédent, il y a tout lieu d'excuser des antiquaires vraiment graves qui ont pris çà et là un vaisseau pour la lune. Ce n'est pas moi qui m'en divertirai à leurs dépens. Les points de comparaison leur faisant défaut, il leur eût fallu une faculté divinatrice que le lecteur n'aurait probablement pas admise de confiance, quoique la postérité eût pu accepter l'appel en réhabilitation. En attendant, l'on se fait la renommée d'un visionnaire, et nulle de vos conjectures ne rencontre adhésion de votre vivant après cette note d'infamie (fût-elle imméritée).

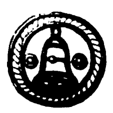
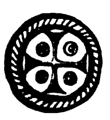
Aussi est-il toujours bon d'être modeste et de ne point brusquer le public, lors même qu'on a cent fois raison.

VI

TYPES MÉTIERS

Cette fois non plus, je n'ose pas promettre à mon groupe une cohésion qui repousse entièrement les moyens d'attaque auxquels il faut s'attendre d'avance, et parer si l'on peut. Je présenterai tout le premier quelque conjecture qui menacera de l'entamer dès aujourd'hui. Tel qu'il est, pourtant, je compte en avoir établi des portions qui demeureront bien liées et maintiendront honnêtement le nom qu'elles avaient reçu de leur parrain lors de leur venue au jour. Que ceci serve au moins de transition à la cloche (ou sonnette) par où je vais débuter dans la série qui s'ouvre sous le titre actuel.

Les métiers ou corporations professionnelles m'ont déjà donné bien de la besogne dans le premier volume de cette collection (1862), quand je me suis laissé prendre à l'ambition d'y introduire des genres et des familles où l'on pût se renseigner pour y voir clair avec le temps. Dire que : « Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, » ce serait me flatter beaucoup. La probité m'oblige, au contraire, d'exposer en plus d'un cas mes propres hésitations. Ce groupe donc, comme les autres, demeure soumis à révision, et la cause ne fait qu'entrer en instruction préparatoire, qui doit s'abstenir de rien décider pour le moment.

Une cloche flanquée de deux annelets.

Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

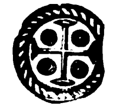
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVIe siècle.

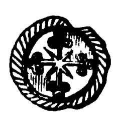
Sur cette pièce, et sur les cinq qui suivent, on voit représentés les meubles qui caractérisent le service des jurés-crieurs de vins et de corps, la sonnette, le pot, le hanap. L'attribution des méreaux dont il s'agit à cette corporation semble donc acceptable. Le méreau pouvait, par exemple, constater que le vin du roi était bel et bien vendu; que le crieur, par conséquent, avait tout droit d'en annoncer un autre; car la marchandise de Sa Majesté primait, naturellement, toute vente de boisson moins distinguée par son origine (quel que fût le cru en nature).

Si étrange que puisse nous paraître cette concurrence royale sur le marché, on y voit les vestiges d'une époque où la liste civile n'était pas inventée encore. Le souverain administrait le revenu de ses propres terres, et devait s'ingénier à nouer les deux bouts, bon an mal an. Charlemagne s'occupait de ces soins comme un simple gentilhomme campagnard; seulement, on ne nous dit pas si les œufs de ses basses-cours avaient sur le champ de foire un privilége suprême qui fît croiser les bras et fermer la

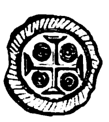
corbeille des ménagères jusqu'à ce que le poulailler de la ferme impériale eût écoulé tous ses produits. Cela n'aura probablement été inventé que plus tard, afin que la doctrine du progrès fût en mesure de présenter ses titres à l'adhésion générale chez les modernes, qui l'ont découverte aux applaudissements universels. Assurément, pour le budget, c'est chose à l'abri de contestation. Je ne m'inscris pas en faux.

Variété du type précédent.
Trouvé au au Petit-Pont, en 1865.
XVI[e] siècle.

Dans le champ, un vase à anse.
Grènetis.
℞ : Croix dont chaque branche se termine par trois boules et dont le cœur est chargé d'un sautoir.
Trouvé au pont Saint-Charles, en 1858.
XVI[e] siècle.

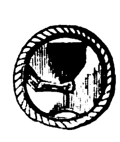
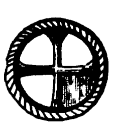
 

Variété du type précédent; dans le champ, un vase.
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XVe siècle.

Dans le champ, un hanap que tient un bras.
Grènetis.

℞ : Croix pattée, entourée d'un grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVe siècle.

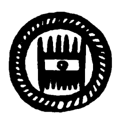
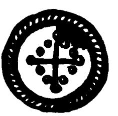
 

Hanap flanqué de deux annelets, dans un grènetis.

℞ : Une croix cantonnée de deux annelets aux deux premiers cantons et renfermée dans un grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XVe siècle.

Dans le champ, un peigne entouré d'un grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras est terminé par un groupe de trois perles.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1862.

XVe siècle.

Je serais disposé à attribuer ce type à la corporation des barbiers. En effet, il est à remarquer que le peigne, joint au rasoir, figure sur un plomb de plus grande dimension, qui appartient évidemment à cette corporation; je vais le montrer ci-après.

Toutefois, notre pièce actuelle peut être revendiquée par les peigniers ou fabricants de peignes.





Saint Côme et saint Damien debout, la tête nimbée, et tenant chacun une boîte couverte à la main : entre les deux se trouvent, en haut, la lettre S, en bas, une branche chargée de trois roses.

℞ : Peigne double posé en pal, flanqué à droite d'un rasoir et d'une lancette, à gauche d'une paire de ciseaux.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XVIe siècle.

Tout en laissant liberté entière aux correcteurs futurs de ma classification pour attribuer le peigne aux peigniers, la probité me faisait un devoir de ne pas dissimuler une source d'erreurs qui aurait fourvoyé les chercheurs, sans un redressement propre à leur inspirer du doute. Si le peigne convenait aux fabricants d'un objet de toilette fort répandu, on ne doit pas oublier ceux qui en faisaient usage au service d'autrui, et qui cumulaient avec cet office celui d'exercer les petites fonctions de basse chirurgie.

Cela viendra donc ici comme simple moyen de rectification pour les pièces suivantes, sans préjudice de ce que les découvertes futures donneront à décider pour les différentes parties du groupe que j'ai formé jusqu'à nouvel ordre.




VARIÉTÉ.

℞ : Croix pattée, dans un grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1862.

XVe siècle.




VARIÉTÉ.

℞ : Croix pattée et cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.
XVe siècle.




VARIÉTÉ.

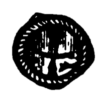
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.
XVe siècle.




VARIÉTÉ.

℞ : Croix pattée, entourée d'arcs de cercle.
Grènetis.
Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.
XVe siècle.

Je crois vraiment que les barbiers-chirurgiens auront volontiers fait choix d'un autre emblème que le peigne, afin de relever leur profession par le côté qui la rattachait à l'art médical ; cependant, il est bon de songer que plus tard ils se sont intitulés coiffeurs. Nous toucherions alors à la généalogie du titre d'*artistes* qu'ils se sont décerné de nos jours, tout en désertant les *arts* quasi universitaires (pharmacie et chirurgie, justiciables de la faculté de médecine quand celle-ci fut intronisée chez nous). Il est vrai que les artistes de l'Université parisienne, c'est-à-dire les hommes de lettres et de philosophie, s'appelaient *artiens*.




Dans le champ, une épée ou une dague.

Grènetis.

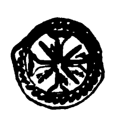
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVe siècle.

Je ne vois guère que les fourbisseurs ou les heaumiers qui puissent réclamer ce type et le suivant.

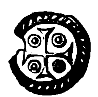
Dans le champ, une cuirasse absolument reconnaissable, si l'on veut bien ne pas trop faire le difficile.

Grènetis.

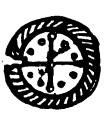
℞ : Croix pattée, chargée d'un sautoir.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.
XVᵉ siècle.




Dans le champ, un gant.
Grènetis.
℞ : Une croix renfermée dans un grènetis.
Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.
XVᵉ siècle.
Je proposerais de donner cette pièce et la suivante aux gantiers.

Dans le champ, une main ouverte entourée d'un grènetis.
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au Petit-Pont, en 1852.
XVIᵉ siècle.

Tabernacle, si ce n'est une lanterne.
Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est entourée de trois points.

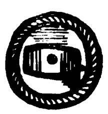
Grènetis.

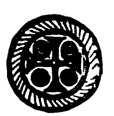
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XVᵉ siècle.

Les tabernacles sont assez généralement en bois; dès lors, c'est aux huchers ou menuisiers que ce plomb peut être donné. Les lanterniers pourraient toutefois le réclamer avec un peu de chance; car leur industrie devait fleurir avant l'établissement des réverbères, qui eux-mêmes ont cédé le pas à de plus nouveaux venus.

Je présenterai encore (même groupe, p. 171) une autre hypothèse plus ou moins favorable à cette même profession. Cependant, de part et d'autre, je suis si peu convaincu tout le premier, que j'ai cru devoir laisser les deux pièces dans un isolement qui ne préjuge rien.





Dans le champ, un tonneau entouré d'un grènetis.

℞ : Croix cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVᵉ siècle.

Je donnerais ce plomb aux tonneliers. L'on y voit que les sup-

ports de la futaille ne préoccupaient aucunement le dessinateur. C'était, apparemment, chose sous-entendue de plein droit, pour courir au plus pressé dans la signification principale de la pièce.

Dans le champ, deux clefs posées en sautoir.

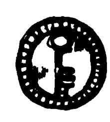
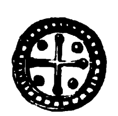
Grènetis.

℞ : Croix cantonnée de quatre annelets.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVI[e] siècle.

Cette pièce et celle qui suit peuvent appartenir à la corporation des serruriers; bien que je ne fusse pas trop surpris s'il survenait, chartes en main, quelque réclamation pour une communauté portant le titre de Saint-Pierre. On peut voir poindre dès maintenant Saint-Pierre-aux-Bœufs, Saint-Pierre-des-Arcis, Saint-Pierre-des-Champs, etc., prêts à me susciter procès que je décline, en réservant tous droits établis par pièces probantes. Je ne saurais mieux dire pour éviter les querelles.

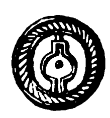
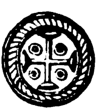
Dans le champ, une clef entourée d'un grènetis.

℞ : Croix cantonnée de quatre points.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1865.

XIV[e] siècle.

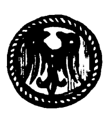
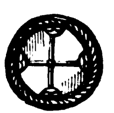
Dans le champ, un soufflet entouré d'un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets dans un grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XVe siècle.

Les souffletiers devaient venir aux halles le samedi, ainsi qu'on le voit dans le *Livre des métiers* (Depping, p. 438). J'attribuerais à cette corporation le plomb ci-dessus.

Deux têtes d'oiseau arrachées et affrontées, et soutenues d'une fleur de lis renversée ; ces trois meubles sont rangés en forme de perle.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras est terminé par une sorte de croissant.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1865.

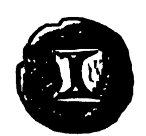
XIVe siècle.

Les poulaillers, dont les premiers statuts ont été donnés par

Étienne Boileau, achetaient leur métier du roi et pouvaient vendre toutes espèces de denrées et de regratterie, à l'exception de la cire ouvrée et du poisson d'eau douce. C'étaient des marchands de détail qui faisaient principalement le commerce de la volaille, du gibier à poil et à plume, de la venaison et des jeunes bestiaux. Cette corporation importante eut plus d'une fois des contestations avec celle des rôtisseurs, dans laquelle elle finit par être fondue vers la fin du XVIe siècle.

J'attribuerais provisoirement aux poulaillers la pièce ci-dessus, ainsi que les treize qui suivent et qui portent toutes le type de l'oiseau.



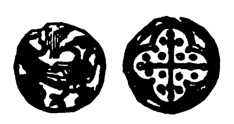


Oiseau tenant la tête en arrière : au-dessus de ses ailes se trouve placée une fleur de lis senestrée d'une étoile ; au-dessous est un groupe de trois points ; devant lui est la lettre O.

℞ : Le chiffre I entre deux traits horizontaux.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XVe siècle.

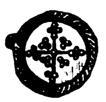


Oiseau marchant vers la droite et regardant derrière lui.

℞ : Croix ornée de perles cantonnées de quatre perles, et renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont les points d'intersection sont également ornés d'une perle.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XVe siècle.

Oiseau dans un grènetis.

℞ : Croix ornée de boules et accompagnée, dans chaque canton, d'un groupe de trois boules.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1860.

XVe siècle.




Oiseau dans un champ orné de tierce-feuilles réunies par un filet.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque extrémité est ornée d'un groupe de quatre perles; une perle dans chaque canton.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1855.

XVe siècle.

Oiseau dans un grènetis.

℞ : Étoile formée de rayons courbés partant d'un point.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1861.

XVe siècle.

Oiseau, la tête contournée, tenant en son bec une branche de feuillage (si ce n'est une plume arrachée).

Grènetis.

℞ : Croix fleurdelisée dans un grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1859.

XVe siècle.

A cause de la plume arrachée (si c'est cela), nous aurions peut-être un plomb de fauconniers, ou de marchands d'oiseaux de chasse.

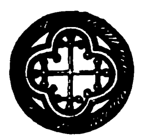
Oiseau, qui a bien l'air de vouloir être un coq.

℞ : Croix bourdonnée dans un entourage formé de quatre arcs

de cercle, dont les points d'intersection sont ornés en dedans d'une perle.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVe siècle.

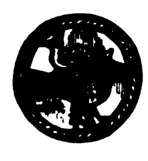
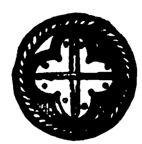
Coq dans un grènetis.

℞ : Croix recroisettée et pommetée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1862.

XVe siècle.

Oiseau, un coq suivant toute apppareuce, portant sur son dos un de ses petits.

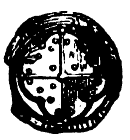
Grènetis cordé.

℞ : Croix ornée de perles arrangées irrégulièrement, renfermée dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle, ornés d'une perle à leurs points d'intersection.

Grènetis cordé.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1864.

XIVe siècle.

Dans le champ, un oiseau surmonté d'une croix.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque croison est orné de trois points ; cette croix, qui est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés, est cantonnée de douze points, trois dans chaque canton, le tout entouré d'un filet.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle.

Oiseau grossièrement dessiné, qui semble placé dans son nid.

Grènetis.

℞ : Croix renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés. Cette croix est chargée de neuf points placés l'un en cœur, les autres à l'extrémité et sur le milieu de chaque branche ; elle est, en outre, accompagnée dans chaque canton de deux autres points à l'intersection des arcs formant l'entourage.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XVe siècle.

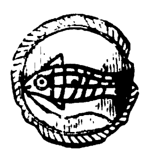
Oiseau dessiné d'une manière enfantine et renfermé dans un grènetis.

℞ : Une croix formée d'arcs de cercle tirés au compas.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1851.

XVe siècle.

Oiseau dans un grènetis.

℞ : Poisson.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les poulaillers pouvaient vendre toutes sortes de denrées, sauf la cire ouvrée et le poisson d'eau douce. Le commerce du poisson de mer faisait, dès lors, partie de leur industrie ; les représentations figurées sur les deux côtés de notre plomb concordent donc parfaitement.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Poisson dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

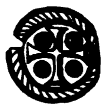
Dès 1258, des statuts ont été donnés aux poissonniers détailleurs de marée et aux poissonniers d'eau douce. C'est à ces deux corporations que j'attribuerais les plombs qui suivent; mais il est difficile d'établir ce qui revient à chacune d'elles : on peut supposer toutefois que les pièces au type du dauphin appartenaient aux poissonniers de mer; quant à celle au type de l'écrevisse, je la donnerais aux poissonniers d'eau douce. On lit, en effet, dans le *Traité de la Police* (t. III, p. 31), qu'au commencement du XVIIIe siècle, les langoustes, les crabes, etc., étaient à peine connus en France (du moins dans l'Ile-de-France), et qu'on n'en voyait pas à Paris, où ces crustacés ne pouvaient arriver alors dans un état de fraîcheur suffisant pour être livrés à la consommation.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIVe siècle.

En outre, nous avons là peut-être l'attestation d'un permis de pêche, non pas précisément pour la consommation domestique les jours d'abstinence (vendredi et samedi, jadis même le mercredi), ce qui fut longtemps le droit commun des riverains, mais pour poissons destinés à la vente; car cette source de gain se

trouva fort surveillée lorsque les seigneurs réclamèrent des droits régaliens sur les cours d'eau de leurs domaines. Encore une telle interdiction ne date-t-elle pas de très-haut, et je doute qu'on puisse faire remonter cette prétention seigneuriale chez nous au delà du XIIIe siècle, si l'on atteint même jusqu'à cette époque. Les barons allemands semblent avoir été les premiers à s'en attribuer le privilége; puis la féodalité française se sera fait la courte échelle sur les précédents des hauts justiciers germaniques, qui poussaient loin leurs droits, et n'y souffraient guère de diminution une fois qu'ils les avaient obtenus de la chambre impériale. Je crois que nos barons français étaient d'ordinaire plus accommodants avec leurs manants ou vilains. Toutefois, l'exemple du voisinage avait de quoi les tenter; d'ailleurs, nos rois du XIVe siècle, tout en démolissant la féodalité, avaient grand besoin d'elle. Besoigneux et jaloux, comme ils le furent souvent, ils ne devaient pas être fâchés de lui reconnaître des prérogatives qui la commettaient avec le peuple. Diviser pour gouverner est *tour de vieille guerre.*

Poisson courbé en pal; devant lui se trouve une branche de verdure.

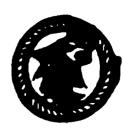
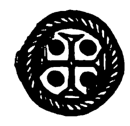
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1865.

XVe siècle.

Poisson, sorte de dauphin, posé en pal.

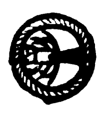
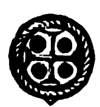
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVᵉ siècle.

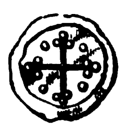
Ecrevisse dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XVᵉ siècle.

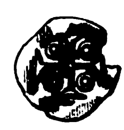
Couronne ouverte.

℞ : Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de trois perles, une dans chaque canton.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1850.

XVe siècle.

A qui attribuer ces plombs sur lesquels se trouve la représentation d'une couronne? Doit-on les donner à quelque office de la maison du roi ou à quelque métier. J'avouerai que je penche vers cette dernière opinion, le type du revers étant généralement semblable à celui d'autres pièces dont j'ai cru pouvoir proposer l'attribution à diverses branches d'industrie. La couronne figurant dans les armoiries des orfévres, je donnerais à cette corporation le série des plombs que je mets sous les yeux du lecteur.

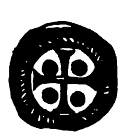



Couronne ouverte.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1856.

XVe siècle.

Couronne ouverte, dont le bandeau est chargé de cinq perles.

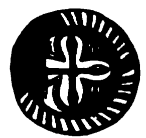
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

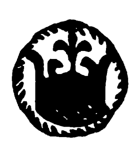
Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XVe siècle.

Couronne ouverte, dont le bandeau est chargé de trois perles.
Grènetis.
℞ : Croix dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Charles, en 1854.
XVIᵉ siècle.

Couronne ouverte, entourée d'un grènetis.
℞ : Croix bourdonnée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.
XIVᵉ siècle.

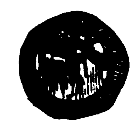
 

Dans le champ, une couronne ouverte entourée d'un grènetis.
℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVᵉ siècle.




Type analogue à celui qui précède.

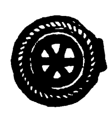
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVᵉ siècle.




Roue dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

Ce type me semble pouvoir être réclamé par les charrons; soit qu'il s'agisse de leur corporation communale, soit que l'on ait voulu caractériser une confrérie religieuse des maîtres, compagnons ou autres, sous le vocable de leur patronne, sainte Catherine.




Tabernacle (assez douteux), dans un grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est côtoyée de deux points.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1854.

XVI[e] siècle.

Une pièce analogue, dont celle-ci est une variété, a été attribuée aux menuisiers.

Le meuble gravé sur ce plomb est peut-être bien une lanterne ; dans ce cas, la pièce que nous venons de rappeler et celle-ci appartiendraient à la corporation des lanterniers. Je leur avais proposé d'accepter une autre pièce (p. 155); mais ils ne sauront eux-mêmes quoi me répondre, si je les questionne sur les vieilles marques de leur état.




Sorte de joyau.

℞ : Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de quatre perles, renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1864.

XV[e] siècle.

La communauté des fondeurs avait le privilége de faire les bou-

cles, fermaux, mordants, etc. Ce plomb et celui qui suit peuvent être réclamés par ces industriels.

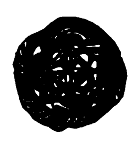
Étoile à six rais, dont les pointes sont réunies par des arcs de cercle.

℞ : Croix pattée, renfermée dans un large grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1852.

XVᵉ siècle.

Je présenterai bientôt (p. 175), avec peu d'assurance, une attribution pour ces étoiles souvent reproduites. Convenons dès à présent que ma proposition future semble invalidée d'avance par les arcs de cercle qui relient l'extrémité de tous ces rais sur les premiers échantillons de notre étoile.

Sorte de joyau en manière de fermail de chasse, carré, inscrit dans un quatre-feuilles.

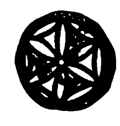
Grènetis.

℞ : Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont les points d'intersection sont garnis, en dedans, d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVᵉ siècle.




Étoile à six rais, dont les extrémités sont réunies par un trait courbé.

Filet et grènetis.

℞ : Croix bourdonnée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés; chaque point d'intersection est orné intérieurement d'une boule.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1854.

XVᵉ siècle.



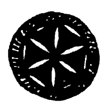
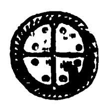

Étoile à six rais, chaque rais chargé de cinq points.

Un arc réunit les pointes de ces rais entre lesquels le champ est haché.

℞ : Croix dont chaque extrémité se termine par trois gros points disposés en trèfle; deux traits courbés, dont chaque extrémité touche au grènetis, sont pratiqués dans chaque canton.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1852.

XVᵉ siècle.

Étoile à six rais, dont les extrémités sont réunies par un trait courbé.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque branche est côtoyée de deux perles.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle.

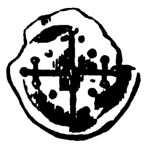
Étoile à six rais, dans un grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est accompagnée de trois perles; le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont les points d'intersection sont ornés, en dedans, d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XVe siècle.

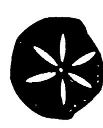
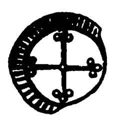
Étoile à six rais, dans un grènetis.

℞ : Croix recroisettée et bourdonnée, cantonnée de quatre globules.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1854.

XVIᵉ siècle.

Étoile en molette d'éperon à six rais, dans un champ losangé.

Grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras est terminé par un groupe de trois perles.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XVIᵉ siècle.

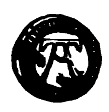
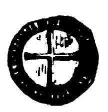
Si l'on voit ici une molette d'éperon, on peut attribuer cette série à la corporation des éperonniers. Il est à remarquer qu'en blason, la molette porte d'ordinaire six rais; mais cela n'est pas vieux (du moins pour la pratique constante) et semble n'avoir été adopté au nord des Alpes que quand on y a pris l'habitude d'attribuer cinq rais à l'étoile. Les héraldistes italiens ne s'y sont pas tous rangés encore; en quoi je pense qu'ils ont bien fait, pour raisons qui ne sont pas de ce lieu.

VII

TYPES LETTRES

Ce n'est pas tout que des lettres! Nous en avons déjà rencontré, même dans ce volume, sans pouvoir nous vanter de les lire couramment, et les méreaux émis pour divers offices de la maison royale (t. III, p. 139-178) ne m'ont pas toujours offert des solutions à l'abri de doute légitime, quoique l'on y rencontre des représentations qui peuvent jeter du jour sur l'intention qui présidait à la commande. Que sera-ce donc lorsqu'une lettre isolée s'associe à des types monétaires dont la signification peut passer pour nulle (sauf simple mémoire de pièces qui avaient cours habituellement).

Les mosaïques et les peintures murales des premiers siècles chrétiens montrent bien des personnages qui portent sur leurs vêtements une lettre dont on n'a pas encore rendu raison, que je sache. Les épigraphistes, qui ne sont pas toujours réduits à de simples lettres, savent du reste qu'il faut bien des informations pour donner un sens aux mots tronqués. Je puis donc compter sur la sympathie des gens doctes quand je déclarerai mon ignorance; et je le fais sans trop de honte, en invitant les autres à me dépasser.

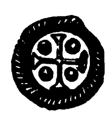
La lettre A majuscule, dans un grènetis.

℞ : Grènetis renfermant une croix alaisée.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XVIe siècle.

Toutes les recherches que j'ai faites, toutes les suppositions auxquelles je me suis livré sont restées sans résultat. Je ne puis proposer pour cette série aucune attribution vraiment fondée.

Monogramme composé des lettres AR.

Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets dans un grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1860.

XVe siècle.




La lettre I surmontée d'une couronne et flanquée de deux fleurs de lis.

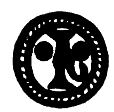
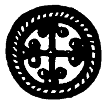
Grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1865.

XVe siècle.

Les lettres enlacées IR en gothique, accompagnées de deux annelets renfermant chacun une perle.

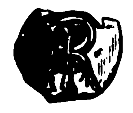
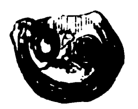
Grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois perles.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVe siècle.

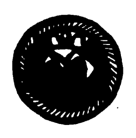
 

Monogramme composé des lettres JR.

℞ : Dans le champ, deux annelets.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1860.

XVIe siècle.

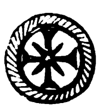
 

La lettre M gothique, surmontée d'une couronne, dans un champ haché en losange et entouré d'un grènetis.

℞ : Croix pattée et cantonnée de quatre annelets dans un grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1854.

XVᵉ siècle.

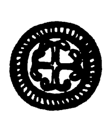
La lettre M gothique, dans un grènetis.

℞ : Croix dont le cœur est chargé d'un sautoir.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XVᵉ siècle.

La lettre M entourée de plusieurs points.

Grènetis.

℞ : Croix ancrée.

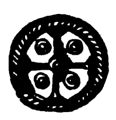
Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1853.

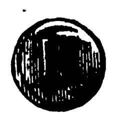
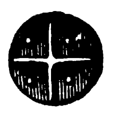
XVIᵉ siècle.




La lettre R surmontée d'une couronne.
℞ : Dans le champ, une fleur de lis.
Trouvé au pont Notre-Dame, en 1856.
XVI° siècle.

La lettre R surmontée d'une couronne et accompagnée de deux fleurs de lis.
Grènetis.
℞ : Croix pattée et cantonnée de quatre annelets.
Grènetis.
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1859.
XVI° siècle.

Dans le champ, la lettre R.
℞ : Croix cantonnée de quatre points.
Trouvé au pont Saint-Charles, en 1860.
XVI° siècle.



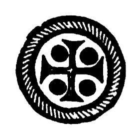

La lettre V en gothique, dans un grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dans un grènetis; chaque branche est côtoyée de deux perles; le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1853.

XVe siècle.

La lettre V surmontée d'une couronne, dans un champ losangé.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant une perle dans un grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1862.

XV[e] siècle, si ce n'est quelque vingt années auparavant; car on ne saurait me demander une précision qui se donnât pour infaillible dans ces appréciations inévitablement un peu flottantes.

Il ne serait pas fort étrange que nos V fussent un hommage populaire à la félicité relative qui accompagna le gouvernement de Charles V, après les malheurs des règnes précédents. Le peuple n'est pas toujours aussi injuste qu'on le dit; et des bienfaits écla-

tants, la paix surtout lorsqu'elle clôt (sans ignominie) des guerres malheureuses, lui arrachent des cris de gratitude dont l'accent n'est pas méconnaissable. Cela peut s'oublier assez vite au sein d'une prospérité assoupissante; mais le cœur n'y mettait pas moins de franchise au premier instant qui acclamait son bienfaiteur, on croyait pouvoir compter sur lui pour franchir un mauvais pas. Ceux qui se plaignent ensuite de n'avoir pas retenu la popularité ne font peut-être point assez leur propre examen de conscience.

VIII

TYPES ANIMAUX

Les métiers, dans ce volume, et ailleurs les *offices de l'hôtel* (sans parler des types héraldiques), ont présenté au lecteur mainte figure d'animal. Sans m'attarder à une théorie analytique de ma méthode, il me semble que ses bases sont fort tolérables pour le sens commun; et les esprits pointilleux, s'ils me font l'honneur de lire ces pages, conviendront que je suis accommodant sur bon nombre de difficultés prévues dans mon travail. Je bats en brèche, avant tout autre, quelqu'une des divisions établies pour simplifier les premières reconnaissances sur le terrain à peu près neuf; déclarant, au reste, que plusieurs groupes y paraissent à titre purement provisoire. Plus d'humilité que cela serait aveu d'étourderie; or je ne puis, en conscience, me refuser le témoignage d'avoir cherché tout de bon des casiers où ma collection fût rangée avec un véritable respect pour le public. Je puis affirmer l'intention, le lecteur reste juge de la réussite.

Ici l'on ne voit pas clairement que les métiers soient en cause, et une classification préparatoire doit s'abstenir de rien préjuger. Ce devoir s'imposait d'autant plus à moi, qui ne saurai quoi dire sur la plupart des pièces suivantes.




Cheval marchant à droite.

Grènetis.

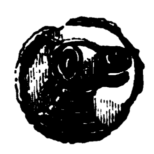
℞ : Main droite, ou gant garni d'une sorte de crispin orné (si l'on veut consentir à m'accorder que cela passe pour ornement).

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1850.

XIVe siècle.

Ce cheval et ce gant de cavalier seraient-ils des insignes de la connétablie ou de sa juridiction? Primitivement, le connétable (*comes stabuli*) avait pour fonctions propres l'intendance des écuries royales et des haras du souverain. Les attributs survivent beaucoup à ce qu'ils représentaient d'abord, et se maintiennent comme un souvenir quand leur ancienne signification ne les explique plus aux regards distraits.




Tête d'un animal difficile à déterminer; si les oreilles étaient plus longues, on reconnaîtrait un âne ou un mulet.

Filet.

℞ : Trois fleurs de lis mal ordonnées (s'il s'agit de l'écu de France), renfermées dans un entourage formé de trois arcs de cercle

aboutés. Une perle est placée en dehors de chaque point d'intersection. Peut-être ce plomb se rapporte-t-il au service de l'écurie royale. Mais le cou de la bête semble garni de quelque chose comme une armure, et je pencherais pour l'avis de celui qui voudra y reconnaître une pièce satirique. Seulement, qu'il joigne des preuves à son assertion; pour moi, je n'en ai pas qui vaillent. L'âne s'en allant en guerre, et tenant ses cris pour arme redoutable, cela peut avoir servi à vilipender la noblesse après nos désastres. Reste à montrer qu'on ait fait arme de pareil fabliau pour ameuter une jacquerie. Avouons toutefois que l'écu de France presque à l'envers prendrait alors une signification malicieuse qui compléterait la caricature.

Trouvé au Petit-Pont, en 1858.

XVe siècle.





Écureuil assis, portant un fruit à la gueule. Derrière lui est un tronc d'arbre.

℞ : M.

ALESC.

UREL. Je ne sais trop quel usage on a pu faire de mailles à l'écureuil, s'il s'agissait d'allusion à quelque famille. Nous avons encore des becs-de-lièvre, mais nous n'avons jamais eu, que je sache, aucune maison dont le nom rappelle ce rongeur grimpant. Les armoiries de Fouquet peuvent être largement mises de côté à l'époque où le plomb nous transporte.

Si nous assemblons toutes les lettres en un seul mot, ou à peu près, nous aurons l'équivalent de *méchant écureuil*, comme on disait *male mort* pour mort violente. Alors, pour passer plus avant, après le plomb de l'âne qui brait, nous nous enfonçons peut-être davantage dans les quolibets dardés contre la gendarmerie, qui ne soutenait plus sa vieille réputation militaire devant la *yeomanry* des communes anglaises. La queue en panache chez l'écureuil, qui se dérobe par la fuite, ferait une *charge* des beaux cimiers de la chevalerie; grande pompe aux jours de parade, et peu de solidité devant le péril.

Ne cherchons pas si cela était juste; malice et colère n'en demandent pas tant.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XVᵉ siècle.





VARIÉTÉ DE LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

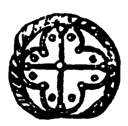
Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XVᵉ siècle.

Si mes dernières conjectures méritent de prendre racine, il faudra probablement faire place ici au plomb cité (groupe XII, page 229), où j'avais cru voir l'écureuil vidant une noix. En tout cas, la parenté de mes trois pièces à l'écureuil s'établira sans doute avec le temps, soit comme méreaux de persiflage, soit comme pièces destinées à un usage sérieux. Si, par exemple, on était conduit à reconnaître que des *mailles à l'écureuil* aient joué quelque rôle dans la comptabilité, elles sembleraient être assignables au menu service des forêts. Je n'en dirai pas plus, pour ne point me livrer à l'exposé

des possibilités sans nombre. La certitude, ou la probabilité grave, mérite seule place dans un livre pouvant servir comme de documents ; et je ne vois ni l'une ni l'autre, tant que l'on ne produira pas de témoignages écrits.

Cependant ne pourrait-ce pas être aussi un titre authentique de concessions faites à des vassaux pour le marronnage (planche, vaisselle, bâtisse), la chasse quelconque libre et paisible, et spécialement pour la paisson des porcs (glandage)? *Item*, pour autorisation de couper bois de chauffage, de billonnage, etc., ou autres droits populaires immémoriaux que les hauts justiciers s'efforçaient de restreindre, afin d'obvier aux abus ou même de rétrécir la coutume, et de garder, entretenir, faire prospérer les bois, chasses, etc., au bénéfice des rentes ou prérogatives seigneuriales ; car on élaguait peu à peu le régime presque communal qui avait gouverné cette nature de propriétés dans les vieilles lois du haut moyen âge; et ce qui jadis était droit devenait progressivement grâce spéciale, franchise exceptionnelle, bon plaisir de supérieurs, libéralité révocable à volonté, sur notification du seigneur. Nous avons vu beaucoup mieux (si ce n'est bien pis) depuis le XIII[e] siècle, et surtout de notre temps. Mais avouons aussi que la diminution des forêts excuse aujourd'hui une certaine rigueur de précautions et réglementations administratives envers les voisins qui voudraient ontinuer à jouir de la loi ripuaire, sous ce rapport, après douze ou treize siècles, et prétendent que 89 soit une ère d'affranchissement absolu; envers les barons, oui; envers l'État, qui s'est souvent substitué à ceux-ci, non ; et contre ce dernier demandeur la défense n'est pas devenue beaucoup plus facile que quand on avait affaire à ses prédécesseurs laïques ou ecclésiastiques résidant sur les lieux et intéressés, par conséquent, à ne pas trop aigrir les querelles quotidiennes.

Chien, ou singe habillé, dans un grènetis. Il porte un panache retombant en arrière.

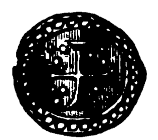
℞ : Croix pommetée, dont chaque branche est flanquée, à son extrémité, de deux perles. Cette croix est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont chaque point d'intersection est garni intérieurement d'une perle.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1858.

XVe siècle.

Voilà qui sent bien la moquerie encore. Que si l'on demande où était l'officine de ces gaietés, il est aisé d'indiquer la fête des Fous, les parades de la basoche et autres sociétés joyeuses qui s'attribuaient droit d'insolence publique. Les singuliers espiègles, auteurs et acteurs des farces promenées alors par les rues en certaines vacances privilégiées, ne seraient pas toujours endurés par la police, même en payant patente comme baladins de foire. Ils ne tenaient que davantage à faire durer le souvenir de leurs pasquinades, quand les jours de licence auraient eu fin. Sur le passage du cortége grotesque, on distribuait des médailles économiques qui répandaient le feu sacré du sarcasme sous forme de folie, et restaient, comme amorce, pour continuer la besogne en temps de reprise des travaux.

Cerf marchant à droite, dans un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de douze perles, trois dans chaque canton.

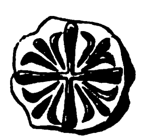
Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XIVᵉ siècle, si je ne me trompe.

Ce cerf, qui semble bardé de fer comme l'âne du même groupe (page 190), et chemine fort piteusement, continue peut-être la série des bouffonneries adressées par le peuple à la noblesse vaincue. François Iᵉʳ n'était populaire qu'à demi, et ne méritait vraiment guère mieux. Aussi les brocards ne lui furent-ils pas épargnés dans les farces où la bourgeoisie s'ébaudissait de temps à autre en gaillardises un peu prodigues de gros sel. M. Grésy en a cité un exemple (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*) dont les frais étaient faits par la chronique scandaleuse de ce règne ; et les revers du roi chevalier, dans sa lutte contre Charles-Quint, n'auraient pas été négligés par la basoche ou autres enfants plébéiens de la mère-folle.

Si l'on prétendait avoir ici un méreau de chasse, j'ai la ressource de me replier sur ce que peuvent dire en ce genre les plombs du groupe actuel (pages 191-192).

Lion passant, la tête contournée.

℞ : Croix cantonnée de quatre fleurons.

Trouvé au pont Saint-Charles, en 1860.

XV[e] siècle.

La croix de l'avers semble fleurdelisée entre ses branches, et l'animal du droit n'est pas si héraldique ni si bien exécuté que nous ayons lieu de faire intervenir un héraut d'armes dans la surveillance du moule. Ce plomb pourrait donc être le résultat d'une commande qui employait *grosso modo* les éléments familiers au peuple, sans y regarder de trop près. Je proposerai donc d'y voir le léopard anglais cédant, sur nos terres, à la nationalité française qui retrouve sa cohésion. Il se retire, moitié menaçant, moitié craintif; mais ses grandes menaces commencent à n'être plus si formidables que par le passé, car le royaume continental regagne avantageusement son vieil aplomb, difficilement ébranlable désormais.

Ce serait le cri populaire, après les campagnes de Jeanne d'Arc, qui vient de mettre la France hors de page, et dont l'œuvre poursuit sa marche, malgré le triste abandon que nous avions fait de cette héroïne aux mains de l'ennemi.

Chien courant à droite; derrière lui se trouve un arbrisseau. Grènetis.

℞ : Croix pattée et alaisée, ornée de hachures contrariées. Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Quand j'ai dit *chien courant*, je ne tenais peut-être pas assez compte de l'inexpérience du graveur auquel on aura confié ce méreau. Dans l'intention du commettant et de l'artiste quelconque, ne se serait-il pas agi de présenter au spectateur un léopard? Alors nous aurions cette fois le complément des deux pièces (pages 59-67) où j'ai cru pouvoir indiquer un emblème du blason anglais. Le léopard serait ici associé à l'arbre feuillu sur une même face; ou encore, nous aurions une confirmation de l'hypothèse que je viens de hasarder, page 196, à propos du lion passant, si ce n'est s'enfuyant.

Avec l'aspect que présente notre méreau, je conviens sans peine qu'il reste des doutes, et je ne prétends pas les dissiper tout à fait. Je sens très-bien qu'il me faut travailler dans le brouillard, et que le jour ne se peut faire tout d'abord sur l'étude dont je rassemble péniblement les matériaux un à un. Je ne m'opposerais donc pas, jusqu'à nouvel ordre, aux vues de qui prétendrait reconnaître là un chien débarrassé de sa laisse et courant sous bois. Ce serait donc l'indice d'un rendez-vous de chasse, si ce n'est un méreau de service pour les valets de chiens et rabat-

teurs de gibier dans les chasses, afin de constater le droit à distribution postérieure en espèces ou en nature ; mais je n'ose pas me prononcer jusqu'à présent.

Cependant, au risque de rendre encore plus douteuses les interprétations que je proposais, en voici une autre pour valoir autant que de raison. M. Gustave Desjardins, dans sa récente *Histoire de la cathédrale de Beauvais*, montre qu'en cette ville les exhibitions d'oiseaux rares ou d'animaux étrangers étaient soumises à un petit tribut. Notre plomb pourrait donc avoir servi à témoigner l'acquittement de ce droit, et pourrait alors entrer dans la série que j'appelle *fiscale*. Sur un aussi grand nombre de possibilités, j'avoue que la probabilité ne me semble pas claire; ce sont toutefois des éléments pour des recherches ultérieures sur lesquelles je n'ai rien à préjuger.





Tête de bœuf ou de cerf vue de face.

Grènetis.

℞ : Figure peu distincte; peut-être un N (ou un M) soutenue d'une croix pattée et surmontée d'une feuille tigée. Mais ces appendices sont peu clairs, et je ne puis chercher querelle à qui ne les reconnaîtra pas.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1856.

XVᵉ siècle.

Avec les maigres données que nous avons là, j'admirerai la bravoure de qui établirait même un projet d'explication sur de telles bases. C'est assez dire que j'en cède le soin à de plus hardis, ou à ceux qu'aurait éclairés une trouvaille moins isolée (partant moins obscure) que la mienne.

Ce type pourrait bien avoir servi pour certifier la visite des bestiaux avant le débit de leur chair, ou l'acquittement des droits de boucherie communale, licence d'acheter ou vendre de la viande en carême. *Item*, pour transit de bétail passant par le territoire sans y être vendu aux habitants.

IX

TYPES ROSACES

Nous avons vu déjà quelque méreau marqué d'une sorte d'étoile tracée au compas comme dans le groupe des métiers (pages 172-175) et sur la pièce où Gaston-Phœbus m'a semblé symbolisé doublement (groupe I, page 34), laquelle pouvait bien passer pour type à rosace. Je prie le lecteur de se remettre en mémoire qu'il me fallait un principe fixe de classification, afin de former des séries généralement satisfaisantes au premier coup d'œil, quoique la voie restât ouverte à plusieurs débats sur les applications spéciales dans tel ou tel cas. Si je ne deviens pas le *Linné* de la numismatique populaire, il me restera au moins cette consolation que la grande méthode de l'immortel Suédois n'a pas toujours arrêté ceux qui lui succédèrent dans l'étude de la nature. Ne valant pas un *nomenclateur* aussi bien doué, je dois m'attendre à un sort plus sévère que le sien, et je m'y résigne d'avance. En quoi je ne veux point dire que mon essai de coordination ait été fait par manière d'acquit et (comme on parle) à vue de clocher. Il s'en faut de beaucoup.

Quarte-feuille.

℞ : La lettre O.

Trouvé au Petit-Pont, en 1856.

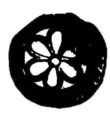
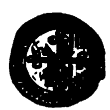
 

Rosace à six feuilles. dans un grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dans un grenètis.

Trouvé au Pont-au-Change. en 1852.

XVe siècle.

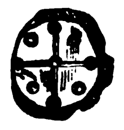
Rosace à six feuilles, entourée d'un filet et d'un grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche se termine par trois boules et dont le cœur est chargé d'un sautoir.

Grènetis et filet.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1859.

XVe siècle.

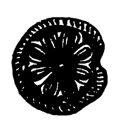
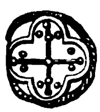
Rosace à huit feuilles, dans un grènetis.

℞ : Croix dont chaque branche est ornée d'un annelet et chaque canton chargé également d'un annelet.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1856.

XVIe siècle.

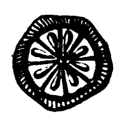
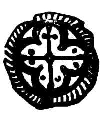
Rosace composée de huit feuilles, dans un grènetis.

℞ : Croix dont chaque bras se termine par un groupe de trois boules dans un entourage bordé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1857.

XVIe siècle.

Croix chargée d'un sautoir ; ces deux meubles touchent le grènetis qui les entoure. Les intervalles qui séparent les branches sont remplis d'une feuille, ce qui forme une espèce d'étoile à seize rais.

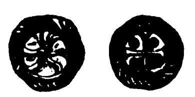
Grènetis.

℞ : Croix ornée de perles, dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1854.

XVᵉ siècle.



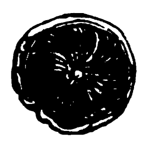
Étoilé rayonnante, renfermée dans un filet et entourée d'un grènetis.

℞ : Croix pattée, cantonnée de quatre annelets.

Filet et grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

XVᵉ siècle.

Un globule d'où partent des rayons courbes.

℞ : Croix pommetée, renfermée dans un filet et dans un grènetis ; un arc de cercle partant du filet est placé dans chaque canton ; un point occupe l'espace qui sépare le bout de ces arcs des bras de la croix.

Trouvé au Pont Saint-Charles, en 1857.

XVIᵉ siècle.

X

TYPES CROIX

Le groupe des rosaces ne m'a rien suggéré qui ouvrît un aperçu un peu fondé. Je ne me permets pas de faire espérer mieux pour celui des croix, et ces deux séries contiguës pourraient bien être formées de types uniquement destinés au menu service des halles, usines, marchés, foires, etc., comme dans le cas récent que cite M. Fontenay *(Fragments d'histoire métallique)*. Il rappelle qu'à Beaune on acceptait de confiance sur le marché certains méreaux émis par un fabricant de Nolay pour les ouvriers de son établissement industriel. Depuis longtemps, quelques maisons de correction rétribuent le travail de leurs détenus avec des pièces qui n'ont pas cours hors de l'enceinte des murs, afin d'empêcher tout rapport avec l'extérieur en fait d'achats suspects.

M. Dancoisne cite aussi, d'après les archives de Béthune, au XVe siècle, des distributions de méreaux en temps de disette. L'indigent pouvait ainsi se procurer du pain chez les boulangers commissionnés *ad hoc* par la commune ou la paroisse, tandis que le cabaretier n'eût pas été accueilli à la caisse qui répondait de l'émission faite dans de tout autres vues que de favoriser l'intempérance.

Les *monnerons* du temps de la Révolution française avaient donc leur racine dans le passé ; mais il nous faut maintenant rechercher à tâtons la trace sûre de pratiques journalières.




Croix formée de quatre girons que remplissent des hachures croisées en losanges.

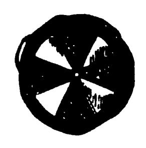
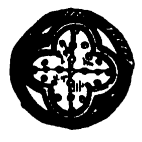
Grènetis.

℞ : Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle aboutés ; les points d'intersection sont ornés d'une perle à l'intérieur.

Grènetis.

Trouvé au Petit-Pont, en 1860.

XVe siècle.

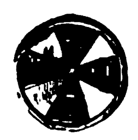
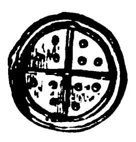
Croix formée de quatre girons dans un grènetis.

℞ : Croix ornée de boules dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle.

Grènetis.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XVe siècle.

Croix formée de quatre girons, renfermée dans un grènetis.

℞ : Croix cantonnée de douze points, trois dans chaque canton.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XVe siècle.

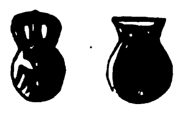
XI

TYPES AUMONIÈRES

L'aumônière (ou escarcelle, mot qui représentait tout autre idée) étant devenue vers le XIV[e] siècle une affiche ordinaire du bien-être, les sottes gens auront aimé à l'avoir au moins en raccourci. De là, sans doute, ces espèces de joujoux à l'aspect enfantin, et qui s'achetaient probablement dans les foires pour ne pas laisser dire qu'on n'avait rien rapporté; d'où il aurait été permis de conclure peu d'entregent. J'imagine donc que ce devait être souvent une fiche de consolation pour les bébés et pour les nigauds; mais aussi quelle clientèle cela fournissait aux marchands! Ne soyons pas surpris de ce que ces amusettes nous sont parvenues en bon nombre.

D'ailleurs, et les destinataires primitifs nous seraient bien reconnaissants de notre scolie s'ils revenaient au monde, ces diminutifs de bourse pouvaient passer pour une ressemblance des sachets de pèlerinage (voir ci-dessus, t. II, 21-24, 101-104; et t. IV, 65-84). Ce mémorial ancien des pieuses pérégrinations étant tombé en désuétude avec le temps, la forme approximative en subsistait dans les petites représentations d'aumônières, et continuaient à recommander cet enfantillage sous l'intention nouvelle. Il serait curieux, mais non pas toujours facile, de suivre ailleurs les déformations d'un rite primitif qui persiste grâce à la coutume, quoique le public ne puisse plus dire pourquoi il s'y tient avec une fidélité si constante. La clef s'est perdue, et la coutume ne demeure pas moins après des siècles, qui se le sont transmis sans s'informer du vrai motif où l'usage puisait sa vie à l'origine.

Je dirai quelques mots de plus sur ces petites pièces dans les pages suivantes, mais sans guère me départir du jugement général qu'elles m'inspiraient à première vue.



Aumônière sur chaque côté de laquelle se trouve une aigle au vol abaissé.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

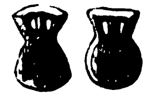
XIVᵉ siècle.

Ces petits monuments, suivant toute apparence, s'attachaient aux vêtements ou se suspendaient au cou. S'ils étaient d'un métal plus précieux et d'un travail moins grossier, on pourrait croire qu'ils servaient à orner les habits ou les coiffures, ainsi qu'on en a quelques exemples pour d'autres pièces analogues. Nous connaissons d'une manière trop incomplète les moindres habitudes privées de nos ancêtres pour hasarder ici des attributions qui risqueraient d'être démenties prochainement avec pièces à l'appui.

N'aurait-ce pas été aussi une sorte de réjouissance (aujourd'hui l'on a mis en vogue le mot *prime*) ajoutée par-dessus le marché en faveur des pratiques qui faisaient emplette *d'articles* importants ? Le langage varie, mais la ruse des marchands date de loin.

Quoi qu'il en soit de l'emploi donné à cette espèce de breloques, dont la futilité me paraît évidente, elles ne sont pas nées muettes. Les symboles qu'on y traçait promettent de livrer leur date à qui les étudiera opiniâtrément, et avec la date on peut rencontrer quelqu'une des pensées qui dominaient les esprits à tel ou tel jour de notre histoire. Il ne s'agit que d'interpréter le langage dont nous y trouvons l'empreinte. Mais je n'aurai pas cette gloire, si exiguë qu'elle soit.



VARIÉTÉS.

Trouvé au pont de l'Archevêché, en 1865.

XIVe siècle.

Ajoutons à ce qu'on a lu déjà plus haut, que ces petites aumônières pouvaient passer comme imitation de l'escarcelle ou panetière des pèlerins. Or, quantité de foires ayant pour origine première une fête religieuse (voir *Mélanges d'archéologie*, etc., t. I, p. 75), la coutume se sera maintenue d'en rapporter quelque chose qui eût apparence de profession ou de livrée dévote.







1. Variété du type à l'aigle.
2. Aigle à deux têtes.
3. Lion contourné.
4. Lion.
5. Vaisseau (nous en avons un de pire forme) surmonté d'un fleuron.

Trouvé au Petit-Pont, en 1865.

XIIIe siècle.

Aigle, aiglette ou alérion, vaisseau, Lion et Léopard, etc., sont

des types héraldiques qui, pour nos pères, disaient maintes choses là où nous épelons tout au plus des souvenirs très-embrouillés. Il y a trois ou quatre siècles, on pouvait y reconnaître que la foire avait eu lieu sur les terres des Montmorency, de la commune parisienne, du comte de Poitiers, des ducs de Normandie ou de Guyenne, etc. Cela prenait place dans les éphémerides domestiques en manière de passepórt visé au loin, et pouvait donc faire preuve d'un *tour de France* ou même d'un *tour d'Europe*, recommandation utile pour préjuger l'expérience acquise par l'ouvrier ou le commerçant :

« Quiconque a beaucoup vu
« Peut avoir beaucoup retenu. »

En outre, ces blasons n'auront-ils pas signifié quelquefois l'entrée d'une princesse étrangère dans la maison de France, et les fêtes données à cette occasion? Voilà matière à recherches, et je la laisse toute vivante à mes successeurs. Assez d'autres sujets me tiraillent en éparpillant mon attention et m'empêchent de la concentrer.



Variété du vaisseau (mais peu clair), si je ne me trompe. Après tout, on a déjà vu que le vaisseau joue de malheur dans les plombs historiés.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1856.

XIVe siècle.



Lion (ou peut-être agneau pascal), la tête contournée,
Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.
XIVe siècle.

L'agneau pascal (si agneau il y a) témoignera d'une emplette à la foire du parvis Notre-Dame (foire aux jambons) durant les fêtes de Pâques, ou d'une visite à quelque grand marché rouennais, etc, J'ai protesté ne pas clore l'enquête et me borne à l'ouvrir.



Lion ou léopard, contourné, dans un champ semé de perles.
Trouvé au Petit-Pont, en 1854.
XIVe siècle.

XII

TYPES MÉLANGÉS

Ce groupe n'est vraiment qu'un reliquat où je rassemble ce qui paraissait réfractaire à la classification satisfaisante dont j'aurais aimé à faire usage jusqu'au bout. Le fil conducteur se brisait là entre mes mains. Que ce soit la faute de mon esprit, ou qu'il faille en rejeter l'accusation sur l'état incomplet des monuments qui me sont parvenus, c'est ce qu'on verra si l'on poursuit cette tâche avec la patience que j'y ai mise durant quinze années. Dieu veuille que l'État parvienne à s'emparer heureusement des trouvailles quotidiennes et à n'en laisser rien distraire, comme quelques gens habiles paraissent le rêver en vertu de la propriété du domaine sur les cours d'eau! Reste à savoir si des agents qualifiés ou rétribués dans ces vues apporteront toujours à leur besogne un zèle assez dévoué pour que la drague ne puisse jamais rien soustraire aux collections publiques. Encore faudrait-il que les déblais négligés par l'ingénieur devinssent chose sacrée, en sorte que les sables ou les vases vidés sur la rive ne pussent en aucun cas être visités, triés et criblés par aucun chercheur laborieux qui compte y trouver de quoi vivre pour sa peine.

Sous les types *animaux* et *métiers* j'avais absolument de quoi ranger plusieurs pièces classées provisoirement ici, mais çà et là l'homme accompagnait l'animal, cela devenait un embarras pour la méthode; j'ai fait de mon mieux, et ne dissimule pas que le groupe actuel ne pourra subsister longtemps si les découvertes viennent à se multiplier. Toutefois, dans le système que paraissent inaugurer certaines mesures récentes, je crains fort que les trouvailles fécondes ne soient ajournées indéfiniment.

Personnage debout, vêtu d'une longue robe, le visage tourné en arrière et le bras gauche étendu comme s'il voulait frapper. Un animal à grandes oreilles, qui se trouve derrière lui, se dresse sur les pieds de derrière et appuie sur lui un pied de devant, au-dessus duquel on aperçoit le pommeau de l'épée. Cela ressemble beaucoup au type de la lâcheté (pusillanimité), tel que le donnent nos cathédrales du XIII[e] siècle, et paraît indiquer une intention satirique.

Grènetis.

℞ : Croix fleurdelisée, cantonnée aux trois premiers cantons de deux annelets, et au quatrième d'un soleil rayonnant et d'un annelet.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1857.

XIV[e] siècle.

Même type. L'homme jette les mains en avant comme s'il était effrayé, et regarde le quadrupède qui s'est emparé de son épée, qu'il tient entre ses pattes de devant.

Grènetis cordé.

℞ : Croix florencée, cantonnée de douze annelets, trois dans chaque canton.

Grènetis cordé.

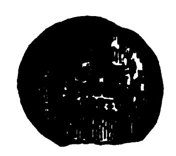
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1862.

XIVᵉ siècle.

Cette plaisanterie a bien la mine d'être inspirée par l'esprit satirique qui florissait au temps de nos ancêtres. Ces joyeusetés étaient *la liberté de la presse*, comme elle pouvait exister alors (car les bonnes gens n'y lisaient pas grand-chose). On donnait son avis sur les affaires publiques à l'aide de chansons, de plaisanteries parlées ou coulées en plomb, etc. Moyennant cette soupape de sûreté, le populaire se soumettait après avoir ri tout son soûl; et comme disait plus tard Mazarin, qui ne nous connaissait pas mal :

Ils cantent, ils payeront!

Je ne serais pas surpris si nous avions là quelque malice contre les barons de Philippe le Bel et de ses successeurs, durant les guerres contre les Flamands et les Anglais. La fortune nous y avait souvent trahis, et le peuple aurait ici battu le roi sur le dos de la noblesse.

Même type; seulement, l'homme qui, dans les deux pièces précédentes, marchait à droite, marche à gauche; il semble s'enfuir devant le quadrupède. Au milieu des plis de sa robe, on distingue

confusément le fourreau vide de son épée. L'animal ne paraît guère savoir comment il maniera ce glaive.

Grènetis.

℞ : Agneau pascal.

Grènetis.

L'agneau du revers semble ridiculiser la mansuétude de cet homme, qui se laisse désarmer par un animal.

Trouvé au Petit-Pont, en 1863.

XIVᵉ siècle.

Ce méreau prête encore à l'observation que je faisais tout à l'heure. Les Valois ne devaient pas être trop fâchés de voir que la noblesse baissait dans l'estime du peuple. Ils travaillaient à la réduire et se disaient étourdiment :

Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin.

Ceux qui vinrent plus tard sur le trône continuèrent bien autrement le travail de décomposition, et 89 en fut le résultat. Je n'ai pas à chercher qui eut tort ou fut attrapé au bout de ce long travail préparé par la monarchie ancienne ; je reproduis de vieux documents qui peuvent éclairer la marche progressive de ce long et terrible procès. La génération qui nous a précédé l'a vu se résoudre, et nous en commençons un autre que la postérité se chargera d'éclaircir quand nous ne serons plus. Ainsi va le monde.

L'agneau pascal indique peut-être une campagne de printemps, dont l'issue n'aura pas fait honneur à la vieille gendarmerie luttant contre les bourgeois trop méprisés des communes du Nord. Il est probable que notre bourgeoisie en était peu affligée, y pressentant ses propres ressources, et ne prévoyant pas la conscription moderne qui en a tiré plus de parti que les gens d'autrefois ne l'eussent voulu.




Comme au précédent : ici l'on voit parfaitement le fourreau de l'épée pendant vide sur le flanc de l'homme. La forme de l'animal n'est plus la même ; il a les oreilles plus courtes, et il est couvert de poils épais.

Double filet renfermant une ligne de perles.

℞ : Singe assis, portant un fruit à sa gueule ; il porte au cou un collier auquel est attachée une chaîne garnie d'une poignée.

Double filet renfermant une ligne de perles.

Ce rapprochement aux deux côtés de cette pièce peut faire supposer que, sur la face, on fait allusion à quelque événement plus ou moins comique, où le populaire se permettait d'avoir son petit avis. Il y a ici évidemment satire ou caricature.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1860.

XIVᵉ siècle.

Au sujet de cet animal nourri dispendieusement à la chaîne (de la royauté ou de l'aristocratie), mais qui ne menait à rien en somme, je m'en vais exposer prochainement ce que l'on me paraît avoir voulu dire sur la fin du moyen âge, avec les précautions exigées alors par une législation impérieuse. Nous avons, cette fois, le singe associé au type *poltronnerie*, et plus tard au type monarchique (*fleur de lis*) ; il n'est guère douteux que ces diverses figures ne se rencontrent dans quelque moyen d'unité qui les réunisse plus clairement pour l'interprète chargé de traduire leur

langage à l'aide d'éclaircissements cherchés dans l'histoire. Or, c'est ce que je veux tenter à propos du type qui suit, pour proposer une solution qui ait la chance d'être admise comme acceptable.

Singe à moitié dressé sur ses pieds de derrière ; dans sa patte droite de devant, il tient un fruit; de l'autre, il se gratte; à son cou est attachée une chaîne garnie d'une poignée.

Filets.

℞ : Grande fleur de lis, dans un champ haché de doubles traits en losanges.

Filets.

On peut supposer que cette pièce se rapporte au service de la ménagerie royale.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Dès que les côtes d'Afrique furent visitées par les vaisseaux européens, ou quand le commerce étranger nous mit en relation avec les Canaries (ce qui date au moins de 1345), les singes devinrent un luxe que les grands seigneurs s'accordaient volontiers,

pour montrer leurs richesses en faisant preuve de fantaisies coûteuses [1]. Ce pouvait donc bien être un signe de méchanceté contre la noblesse, nourrie à son aise par les droits seigneuriaux, tributs exigibles en mille circonstances plus ou moins légales, et manquant à son office militaire dans telle conjoncture où la couronne était en péril. Tranchons le mot : on voulait dire qu'elle avait tourné le derrière, payant (selon le vieux langage) *en monnaie de singe*. Que cela fût bien juste, après les pertes éprouvées par la vieille gendarmerie dans nos désastres, ce n'est pas la question : il s'agit du parti qu'en tirait l'esprit démocratique; et je n'ai pas autre chose à dire sur mes *plombs historiés*, qui attestent le flux de la marée montante longtemps avant le dernier orage qui submerge tout.




Singe assis, la tête couverte d'un chaperon et tenant un annelet dans ses pattes de devant. Mais pourquoi aussi ne serait-ce pas un écureuil avec sa queue retroussée en panache et mangeant une noix ?

Grènetis.

[1] Il en est fait mention dans les *Bestiaires français*, même avant nos premières explorations d'Afrique (*Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 230-233). A plus forte raison, cet animal fit-il parler de lui au XIVe siècle et au XVe.

℞ : Bâtiment entouré d'une palissade ou haie formée pour la chasse.

Grènetis.

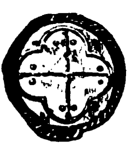
C'est encore à la ménagerie royale que cette pièce peut être attribuée.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1865.

XIVe siècle.

M. Peigné-Delacourt, qui étudie le moyen âge en amateur, mais en amateur sérieux, a publié (1858, grand in-4°) une notice sur la *chasse à la haie*. Je n'adopte pas toutes ses conclusions, où il voudrait englober l'art héraldique en plusieurs origines de ce langage mal éclaircies jusqu'à présent. Il pourrait cependant avoir ouvert la route à des interprétations qui flottent aujourd'hui dans un vague où l'on renonce trop à voir clair; car n'est-il pas telles familles devenues illustres qui se sont d'abord frayé un chemin auprès du roi par la venerie avant d'acquérir une notoriété nationale? N'écartons pas leurs titres postérieurs; mais qu'on nous en laisse constater la première origine. Cela peut avoir été plus fréquent que l'on n'a coutume de le dire. Mettant donc à part, s'il est besoin, le type réthelois (page 94) qui pourrait être allégué ici (or Rethel et Mézières étaient justement pays de chasses), pourquoi n'aurions-nous pas l'imitation de quelque chose comme une *fête de Saint Hubert?* L'écureuil figurerait comme signe de la guerre aux hôtes des bois. Je sais que cela n'est pas sans objection; aussi modifierai-je ma conjecture, si d'autres monuments viennent ouvrir un avis plus admissible.

Assurément, l'écureuil n'est pas ce qu'on appelle de nos jours un bon coup de fusil; mais il est mangeable (moyennant sauce) et pouvait indiquer un gibier quelconque, car il habite la plus grande partie de nos bois français.

Personnage debout, tenant un arc dans la main gauche; le champ est orné de feuillages.

Grènetis.

℞ : Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est côtoyée de deux bandes; le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

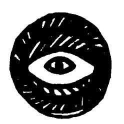
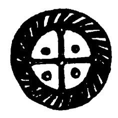
Trouvé au pont Saint-Michel, en 1857.

XIVe siècle.

Je serais disposé à attribuer cette pièce à une association de bourgeois qui se réunissaient pour s'exercer à tirer de l'arc. Il existait encore à Paris, dans le siècle dernier, une association analogue, celle des chevaliers de l'arquebuse : l'une est la suite naturelle de l'autre, les armes de jet ayant été remplacées par les armes à feu.

Nous avons ailleurs des archers ou arbalétriers qui furent peu à peu mal vus du pouvoir, quand leur emploi ne parut plus utile au service de Sa Majesté. On ne s'explique pas très bien pourquoi les rois de France redoutèrent cette vieille institution lorsque le mousquet remplaça l'arc et l'arquebuse. La Belgique, protégée par les traditions communales, maintient encore ses

compagnies d'archers, qui s'exercent à leur aise sans grand péril pour l'établissement moderne; et je suppose que plus d'un tirailleur habile peut s'y être formé le coup d'œil dans les exercices populaires de son village. Chez nous on l'a tenu comme dangereux. Pourquoi? Parce que les gentilshommes dédaignaient d'y prendre part, et que le paysan s'accoutumait au tir. Grand malheur! Les temps modernes n'ont pas fait voir que ce fût une éducation fâcheuse, depuis que l'homme du peuple est emmené du village ou de son atelier à la vie des camps sur un billet de loterie. Quelques préliminaires joyeux, dès l'enfance, ne gâteraient rien à cette dure destination, qui s'empare de la jeunesse dans sa fleur, sans nul préparatif où l'on ménage un peu de transition tolérable.

Œil, peut-être; mais je ne voudrais pas en répondre.
Grènetis.
℞ : Croix bourdonnée, cantonnée de quatre perles.
Grènetis.
Trouvé au pont Notre-Dame, en 1863.
Doit-on voir ici une sorte de *marron* de surveillance?
XVe siècle.

Vaisseau dont le mât, sommé d'une croix, est soutenu par quatre haubans ; ce vaisseau, qui est mouvant d'ondes, est flanqué de deux grandes fleurs de lis.

℞ : Tourelle ou borne chargée d'une croix pattée et flanquée de deux fleurs de lis, surmontées l'une de quatre perles, l'autre de la lettre I ou du chiffre 1.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIVe siècle.

Le droit a du rapport avec le sceau de la ville de Paris, en 1410. Le type de l'avers ressemble un peu aux tourelles surmontant fréquemment les escaliers qui conduisaient à la plate-forme des donjons. Ne pourrait-on pas voir ici un méreau employé dans les travaux de fortifications de Paris?

Cependant la borne serait peut-être l'indication du lieu légal d'abordage où les droits fiscaux se devaient acquitter. Alors barque et borne d'amarrage deviendront assez clairement le signe du *tonlieu* ou tout autre péage soldé à qui de droit. Moyennant une telle pièce, on pouvait occuper sa place de débarquement et de vente sans nul débat ultérieur avec les agents du fisc, de la commune ou de la baronnie.





La faculté de décret, sous les traits d'une femme couronnée, assise sur un banc à bras; elle tient de la main droite un sceptre et de la main gauche un livre ouvert. Le champ de la pièce est orné de losanges renfermant chacun une quarte-feuille.

Filet.

℞ : FACULTAS DECRETORUM.

Cette inscription, dont chaque ligne est renfermée entre deux filets, est surmontée d'une couronne ouverte.

Filet.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1865.

XVe siècle.

A l'époque à laquelle appartient notre pièce, l'Université de Paris était composée des quatre facultés : de théologie, de décret, de médecine et des arts.

La faculté de décret, autrement dite de droit-canonique (comme on parle communément aujourd'hui), ne portait pas ce nom jadis. On disait *docteurs en décrets*, parce que le *corpus juris canonici* se forma peu à peu par la collection des décrétales émanées du saint-siége ou des canons des conciles. Le décret compilé par Gratien vers le XIIe siècle en fut d'abord la base, et d'autres

livres s'y adjoignirent à la longue. Paris ayant une grande école théologique, au temps passé, droit séculier ou médecine n'y figurèrent qu'assez tard.

Ce méreau peut avoir servi à constater le ministère officiel des massiers, appariteurs et *suppôts* quelconques de la faculté en question; ou comme jeton de présence pour les membres du docte corps aux réunions légales des confrères en canonicité.



LA : CONFRIRI S. CHARLEMA.

Charlemagne debout, revêtu d'une armure sur laquelle il porte un manteau traînant; il a la tête couverte de la couronne fermée; il porte dans la main droite l'épée haute, et dans la main gauche le globe impérial.

Double grènetis.

℞ : ✠ AUX : MESSAGER IVRES : DE : PARIS.

Écusson curdiforme, chargé de trois fleurs de lis surmontées d'une main tenant un livre sortant de nuages mouvant du chef.

Double grènetis.

Trouvé au Pont-Neuf, en 1850.

XVIIe siècle.

Les grands messagers de l'Université, auxquels appartient ce plomb, avaient une origine fort ancienne; ils existaient avant 1296, et étaient chargés de la correspondance entre les jeunes gens faisant leurs études à Paris et leurs familles qui habitaient la province. Ils avaient une confrérie établie aux Mathurins vers 1478; on les choisissait parmi les bourgeois les plus notables de Paris.

Nouvel exemple, probablement, de méreaux qui constataient l'office, les priviléges, etc., des suppôts universitaires.



Saint Denis debout, revêtu des habits pontificaux, portant dans ses mains sa tête mitrée; ses épaules sont surmontées d'une auréole. Dans le champ sont placées, l'une à droite, l'autre à gauche, les lettres S, D, surmontées et soutenues chacune d'une fleur de lis.

Filet.

℞ : Arbalète surmontée d'une couronne ouverte et fleurde-

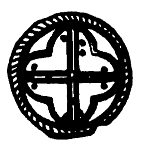
lisée, flanquée en chef de deux fleurs de lis, et en pointe du mot : DR-OIT, coupé en deux.

Filet.

Trouvé au pont de la Tournelle, en 1856.

XVI° siècle.

Ce plomb appartient aux cent arbalétriers de la ville de Paris, dont la confrérie, formée sous le patronage de saint Denis, remonte à 1410.

Cavalier armé de pied en cap, tenant l'épée haute et monté sur un cheval marchant à gauche.

Grènetis.

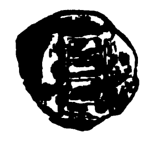
℞ : Croix formée de deux jumelles ornées de perles placées irrégulièrement, et renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1865.

XIV° siècle.

J'ai risqué, en tête du volume, l'interprétation d'un méreau fort semblable à celui-ci. L'absence de blason, cette fois, ne paraît pas devoir changer mon opinion antérieure. Supposons donc encore, sous bénéfices de trouvailles futures qui exigeraient autre avis, qu'il s'agit d'un tournois où les places de faveur n'auront pas été accessibles sans ce moyen d'introduction.

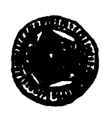
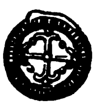
Échelle ou civière.

℞ : Croix alaisée.

Trouvé au pont Marie, en 1858.

En une autre occasion (tome III, p. 154-159), j'ai cru que la civière pouvait être prise comme un indice de la fourrière royale. Ni fleur de lis, ni lettre quelconque ne prêtant ici aucun appui à mon ancienne proposition, il me faut chercher, cette fois, une hypothèse plus applicable au cas présent. On sait que l'*eschielle* fit autrefois fonction de pilori, et qu'à ce titre elle était symbole de haute justice (voir, par exemple, Ducange, v° SCALA).

Ce méreau ne serait-il pas un signe de service public accompli par le bourreau ou ses valets?

Pentagone formé de trois traits concentriques renfermant un point.

Grènetis.

℞ : Croix ancrée, dont chaque bras est terminé par un point placé entre les deux branches de l'ancre ; quatre autres points cantonnent cette croix.

Grènetis.

Trouvé au pont Saint-Michel, en 1854.

XVe siècle.

Je présume que le pentagone se substitue ici au *pantalpha*. Or cette espèce d'étoile avait, depuis l'antiquité, une réputation de contre-sort, et certains pays le nomment encore *pas des Druides* ou *pied de sorcière* (peut-être pour *pièges à sorcières*). Plus d'un ouvrier, jusqu'à nos jours, l'inscrit sur des meubles et ustensiles populaires, sans se douter qu'il se conforme à la doctrine pythagoricienne. M. Duchalais semblait avoir réuni là-dessus maintes observations curieuses que sa mort prématurée l'aura probablement empêché de mettre en œuvre, mais qui eussent mérité de voir le jour, si elles avaient pris corps dans une notice rédigée à loisir.

Je propose de voir ici une amulette à la façon des *grigris* africains. L'orthodoxie du revers irréprochable servait de passe-port presque pieux, pour masquer le côté où niche une superstition nouvelle, application du proverbe espagnol :

Près de la croix, diablotins font leur gîte.

XIII

PLAQUES-AGRAFES

A TYPES MONÉTAIRES

Si pauvre que soit ce groupe dans l'état où il me faut le présenter aujourd'hui, l'on pourra y trouver un noyau de classement, qui appelle par la suite quelque famille de plombs historiés dont je n'ai pu réunir que certains membres épars. Dans l'état provisoire où elle s'offrait à mes yeux, je n'avais pas le choix entre des attributions contestables. Il ne me restait qu'à prendre le parti le plus sûr, et j'en trouvai l'appui dans les travaux préparatoires de M. Rouyer, qui est trop sérieux pour m'interdire l'attente de recherches mieux éclairées par les découvertes à venir.

Je me range donc à l'avis de ce savant numismatiste, tout en faisant mes réserves pour ce que suggéreront les trouvailles futures, que nous ne saurions prévoir. Conservons-leur une place, sans préjudice des travaux qui ont tâché de faire luire quelque jour sur ces pièces trop isolées jusqu'à présent, pour que nous puissions prétendre les avoir questionnées jusqu'au dernier mot.



IE * SVI * LE * LION * CROU * PANT.

Lion contourné, assis sous un dais. Dans le champ, de chaque côté du dais, se trouve un briquet. C'est une imitation d'une monnaie d'or de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc.

M. Rouyer a publié cette pièce dans la *Revue numismatique*, 1865. Il y voit une marque que les changeurs attachaient aux sacs contenant les monnaies. Cette attribution a tout droit d'être acceptée, venant de ce connaisseur attentif et habituellement sobre d'aperçus hasardeux. Aussi bien, on ne voit guère à quel autre usage pouvaient être employées ces plaques, si ce n'est qu'elles aient fait fonction d'enseigne politique, ou de quelque chose comme un méreau de l'hôtel du prince.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1864.



FRANCISCUS DEI GRA[TIA] FRA[NCIÆ] RE[X].

Ecusson aux trois fleurs de lis, surmonté de la couronne royale ouverte et flanquée de deux couronnelles.

Entre les deux fleurs de lis du chef se trouve un gros point, marque laissée par le compas qui servait à tracer les cercles autour de la pièce et de sa légende. Pareil accident, même au milieu d'un visage (voir page 124), s'est reproduit plus de vingt fois dans nos plombs. On a donc pu s'y habituer avant l'exemple que voici. Mais j'en rappelle l'origine de temps à autre pour que le lecteur n'y soupçonne pas de finesses qui étaient parfaitement étrangères à la pensée de l'auteur.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1855.

Même destination que le précédent.



LÉGENDE

: VIVE . LE . ROY . HENRI

Écusson de France, surmonté d'une couronne et flanqué de deux croissants.

Double filet.

Ce petit méreau est du temps de Henri II, dont il rappelle les douzains. On connaît une pièce à peu près semblable du temps de François Ier; elle est en cuivre repoussé et porte pour légende :

VIVE : LE NOBLE : ROI FRANÇOIS : P. D. C. N :

autour d'un écusson couronné et surmonté d'une étoile comètée.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1860.

Bien que nous ayons classé ce plomb parmi les *plaques-agrafes*, nous devons faire remarquer que nous ne l'avons fait que par présomption, attendu qu'il est dépourvu de l'attache qui devait se trouver au revers.

XIV

MATRICES EN PIERRE

AUX TYPES DES MAILLES.

J'ai déjà fait connaître dans cette *Collection des Plombs historiés* (tome IV, p. 44) un moule qui nous a été rendu par la Seine, en 1856, après des siècles. Quatre autres, trouvés depuis lors, méritaient de prendre place ici. Plus d'un type nouveau sera représenté par le creux primitif, à défaut de l'*épreuve* métallique qui n'a pas reparu encore. Si plus tard on repêche le complément des matrices anciennes, ou quelqu'un des méreaux qu'elles préparaient, il y aura de quoi ramener l'aristarque chagrin qui m'attribuait l'invention de mes pièces. Pour tant faire que de fabriquer ces plombs, je les aurais composés d'une façon plus intelligible à moi-même. Je crois, du reste, que cette insinuation désobligeante a conquis peu d'adhésions dès l'origine, et que le temps aura réduit sensiblement le nombre de ceux qui hésitaient d'abord sur la foi d'un critique si mal renseigné.

En attendant, cela ne prouve pas mal les procédés et l'activité de nos ateliers parisiens dans ce genre de fabrication. La consommation locale suffisait à leur donner passablement de besogne; mais il y a lieu de croire que des villes de provinces recouraient aux orfévres de Paris (apprentis, ouvriers ou maîtres), pour l'exécution de commandes où l'on pouvait débattre le prix entre plusieurs rivaux. Une cité moins importante n'avait pas la même concurrence dans ses murs, le marché y étant à peu près à la merci de deux ou trois hommes, tout au plus, qui se trouvaient en mesure de faire la loi. Motif très-légitime à des échevins hommes d'affaires, pour chercher ailleurs un mode d'émission plus économique à l'avantage du budget municipal.



Moitié de moule contenant les revers de six pièces qui portent les unes le chiffre I, les autres le chiffre II, dans un grènetis.

Ces revers semblent appartenir à des méreaux d'église.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1863.

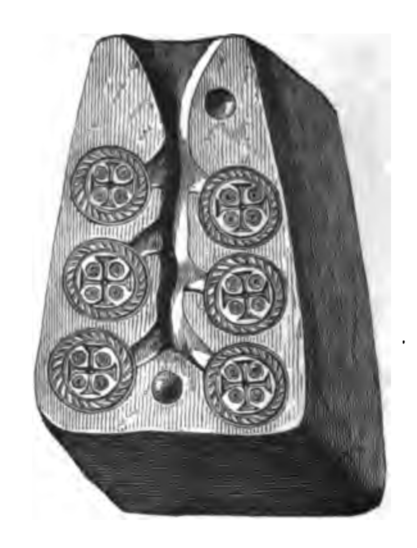
XVe siècle probablement.



Moitié de moule sur laquelle sont gravées les têtes de quatre mailles portant : 1, une quarte-feuille cantonnée de quatre perles ; 2, une étoile grossière dont le centre et les rais, au nombre de cinq, sont ajourés; 3, une couronne; 4, une aigle grossièrement dessinée, au vol abaissé.

Trouvé au pont Notre-Dame, en 1863.

XIV[e] siècle.

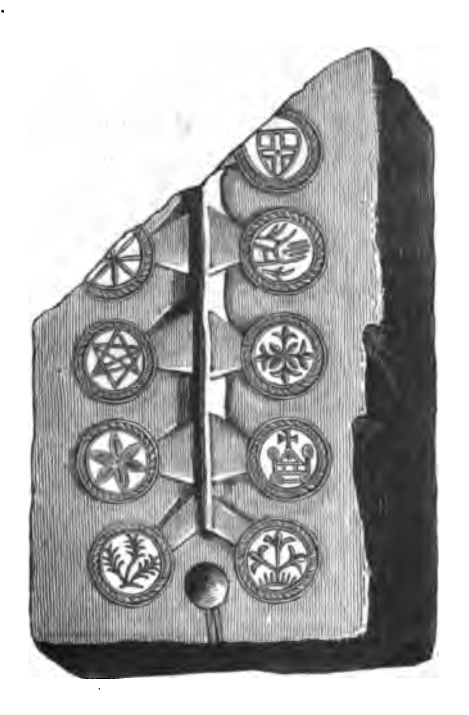


Moitié de moule contenant le revers de six mailles au type de la croix pattée, cantonnée de quatre annelets renfermant chacun une perle.

Trouvé au Pont-au-Change, en 1864.

XIVe siècle.

Les points de repère (en dehors des médaillons) ne servaient pas seulement à raccorder d'une façon bien exacte l'une et l'autre moitié (supérieure et inférieure) du moule au moment de l'exécution définitive par la coulée du métal. Le graveur y trouvait aussi un moyen préalable de mieux prendre ses mesures pour tracer à bon escient les deux faces de sa pièce, en sorte qu'elles ne formassent plus qu'un même disque assez correct dans le résultat de la fonte.



Moitié incomplète d'un moule chargé de la gravure de neuf pièces portant les types suivants : 1, croix chargée d'un sautoir, ou grande étoile à huit rais ; 2, étoile à huit rais, imitation de la monnaie de Déols ; 3, étoile à six rais ; 4, arbrisseau de trois branches feuillées ; 5, écusson chargé d'une croix ; 6, dextrochère flanquée de deux rameaux ; 7, croix feuillée ; 8, type tournois ; 9, rameau fleuronné de trois branches mouvant d'une terrasse.

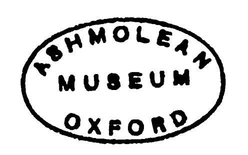
Trouvé au Pont-au-Change, en 1863.

XIVe siècle.

J'ignore si, partout ailleurs, on employait dans l'exécution de ces moules les mêmes espèces de pierres que nous a fournies la Seine. Les extraits des *Archives Lilloises* dont j'ai parlé précédemment page 76) mentionnent une dépense faite en 1460 : « *Pour mes fourmes gravées en pierre de marbres. . . . . pour servir à jeter plommes à manière de sceaulx.* » Nous aurions aimé à savoir quelle matière gravait l'artiste flamand, mais les archivistes n'ont pas tenu compte de notre curiosité. Du reste, bien des gens du peuple disent encore *marbre* aujourd'hui, pour désigner une pierre à grain fin susceptible de poli.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES TYPES.

FIN


ASHMOLEAN
MUSEUM
OXFORD

